



# Assemblée générale

Soixante-dix-septième session

**28<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 3 novembre 2022, à 10 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Kőrösí ..... (Hongrie)

*En l'absence du Président, M. Wallace (Jamaïque),  
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 heures.

## Point 36 de l'ordre du jour (suite)

**Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique**

**Rapports du Secrétaire général (A/76/405 et A/77/358)**

**Projet de résolution (A/77/L.5)**

**Mme Dockery** (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Gouvernement et du peuple de Saint-Kitts-et-Nevis et de joindre notre voix fraternelle à ce débat extrêmement important sur le point 36 de l'ordre du jour : « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba ».

Saint-Kitts-et-Nevis s'associe aux déclarations faites au nom de la Communauté des Caraïbes, du Groupe des 77 et de la Chine, de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Mouvement des pays non alignés (voir A/77/PV.26).

Saint-Kitts-et-Nevis a de tout temps entretenu de bonnes relations avec les États-Unis d'Amérique. Ils demeurent l'un de nos partenaires les plus anciens, les plus proches et les plus solides. Nous respectons le rôle qu'ils jouent dans les relations internationales, ainsi que dans l'établissement et la promotion des principes

et valeurs de cet organe. Saint-Kitts-et-Nevis est fier d'être le lieu de naissance d'Alexander Hamilton, dont l'héritage incite à tendre au respect et à la dignité. C'est pour cette raison que nous avions salué les mesures précédemment prises par Cuba et les États-Unis en vue de normaliser leurs relations diplomatiques, dont la décision prise en 2015 de retirer Cuba de la liste des États qui soutiennent le terrorisme. Elles marquèrent un tournant historique dans l'apaisement des tensions entre ces voisins si proches et ouvrirent la voie à une nouvelle ère de mesures de libéralisation économique, de coexistence pacifique et d'échanges entre les peuples des deux pays, qui ont été très utiles et bénéfiques pour les peuples de Cuba et des Caraïbes.

Cependant, Saint-Kitts-et-Nevis déplore que plusieurs revirements soient survenus depuis cette brève période de détente et que le blocus demeure une réalité pour le peuple cubain, et il dénonce l'imposition de mesures coercitives unilatérales contre un État souverain. Cet embargo injuste frappe au cœur le droit international, tourne en dérision les principes de souveraineté et de non-intervention qui régissent les relations entre États et qui sont protégés par la Charte des Nations Unies, et entrave gravement la capacité de Cuba de participer pleinement à la communauté internationale, de fournir des services publics de base à sa population et donc de concrétiser son ambition d'atteindre les objectifs de développement durable.

Le fait que nous abordions à nouveau cette question aujourd'hui souligne le rôle indispensable que joue l'Organisation des Nations Unies en tant qu'interlocutrice

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



de premier plan dans les affaires internationales. Saint-Kitts-et-Nevis reste infiniment reconnaissant à l'ONU de préserver un espace où les États Membres, grands et petits, doivent œuvrer à protéger les intérêts de la population mondiale ; où de petits États insulaires en développement tels que Saint-Kitts-et-Nevis et Cuba peuvent toujours trouver refuge et secours ; et où il reste possible d'exhorter de grands États à agir de manière responsable et à rendre des comptes.

Pour nous, le blocus financier, commercial et économique est un fardeau qui pèse démesurément sur le développement, le bien-être et la stabilité de nos frères et sœurs à Cuba et dans l'ensemble des Caraïbes. Ses répercussions négatives sur l'économie de ce petit État insulaire en développement sont très profonds et injustes pour le peuple cubain. Dans le cadre de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il s'agit d'un moment crucial pour le monde, compte tenu des effets cumulés de deux années de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ainsi que des conséquences délétères et des risques disproportionnés liés à l'intensification des hostilités géopolitiques en Ukraine et aux crises mondiales qu'elles ont attisées dans les domaines de l'alimentation, des carburants et des transports. La stabilité de l'ordre international repose sur la paix entre et parmi les nations, et le blocus économique imposé à Cuba constitue en réalité un acte hostile à l'encontre de la cohésion régionale et de la cohésion des Amériques.

Il est indéniable que le maintien des effets extra-territoriaux de la loi Helms-Burton, y compris son titre III, constitue un obstacle majeur au développement normal de Cuba. Le rapport du Secrétaire général (A/77/358) confirme, données à l'appui, le coût élevé de cette politique pour le pays et sa population. Les millions de dollars de pertes annuelles que les sanctions entraînent pour des secteurs critiques, tels que les secteurs de la santé, l'éducation, l'énergie et les secteurs bancaire et financier, sont eux aussi largement attestés. Les efforts déployés par l'Administration Biden pour desserrer l'étau de certaines des mesures les plus draconiennes imposées par la précédente Administration sont louables, mais ils ne vont pas assez loin pour lutter contre les aspects les plus néfastes du blocus. Ces mesures coercitives, qui s'ajoutent aux conditions socio-économiques difficiles engendrées par la pandémie, ont suscité un grand désespoir au sein de la population et provoqué un nouvel exode migratoire pour Cuba.

C'est la raison pour laquelle Saint-Kitts-et-Nevis appelle les États-Unis à mettre fin à cet embargo injuste. On dit qu'une loi injuste n'est pas une loi du tout ; et pour reprendre les mots de Thomas Jefferson, l'un des pères

fondateurs les plus illustres des États-Unis d'Amérique, la communauté internationale a non seulement le droit de désobéir à une telle loi, mais elle y est obligée. Pour le moment, nous nous contentons d'exprimer notre juste indignation face à son imposition.

La COVID-19 et toutes ses conséquences ont rappelé avec force à ceux qui en doutaient encore l'interconnexion de notre famille humaine, qui respire le même air, partage les mêmes océans, vitaux pour notre planète commune, se heurte à l'artificialité des frontières géographiques ou accepte le fait que le commerce et les échanges sont essentiels à la viabilité et à la prospérité de chaque nation indépendamment de sa politique. Cette interconnexion humaine oblige chaque nation et chaque personne à protéger ses frères et sœurs, par intérêt personnel éclairé si ce n'est par magnanimité, car notre sécurité et notre bien-être dépendent des leurs. Dans les Caraïbes et en Amérique latine, le blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba va à l'encontre du désir de paix de nos peuples, consacré par la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix.

Notre communauté mondiale interdépendante ne peut pas se permettre de laisser de côté un seul pays. L'heure est à la coopération internationale et à la mutualisation des ressources pour nous entraider face aux défis communs que nous affrontons. Pendant la pandémie, Cuba a montré de manière indiscutable qu'elle était une citoyenne du monde exemplaire et bienveillante et fait la preuve de sa vision humaniste. La bienveillance de Cuba s'est de nouveau manifestée dans sa contribution à la course pour trouver un vaccin. Non seulement elle a développé cinq vaccins pour son usage national ; mais deux d'entre eux ont été approuvés pour un usage international et proposés à des nations qui ne pouvaient pas se permettre d'acheter d'autres doses plus coûteuses.

Face à tant de magnanimité, d'altruisme et de compassion – qui se mesurent dans les vies sauvées et non perdues – comment les États-Unis d'Amérique peuvent-ils encore justifier de qualifier Cuba d'État soutenant le terrorisme ? Cette désignation injustifiée, voire néocoloniale, et les sanctions qui s'y rattachent défient toute logique, toute raison, voire tout l'esprit de l'Organisation des Nations Unies.

Saint-Kitts-et-Nevis entretient depuis longtemps des relations profondes avec le Gouvernement et le peuple cubains et a énormément bénéficié de sa coopération dans de nombreux domaines, notamment la santé, l'agriculture et l'éducation. Notre pays vient d'achever

ses élections générales, le 5 août, et nous pouvons remercier Cuba d'avoir octroyé une bourse d'études à un jeune homme intelligent, bienveillant et droit, aux origines très modestes, qui est parvenu, envers et contre tout, à obtenir un diplôme de médecine et à devenir non seulement l'un des meilleurs docteurs en médecine internes de notre pays, mais aussi notre quatrième premier ministre. Première femme et plus jeune personne à avoir été nommée, depuis peu, Représentante permanente de Saint-Kitts-et-Nevis auprès de l'Organisation des Nations Unies, c'est moi aussi à Cuba que je dois la possibilité de m'exprimer de cette tribune. Il y a seulement cinq mois, en mai de cette année, j'étais allongée sur un lit d'hôpital à attendre le retrait de mon globe oculaire droit. Je n'ai pu sauver mon œil que grâce à la grande compétence, au courage et au dévouement de mon oculiste cubaine, qui m'a proposé ses services quasiment gratuitement.

Je pose donc de nouveau la question : qu'est-ce qui justifie que Cuba – une petite nation des Caraïbes qui a tant contribué à la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19, et dont l'internationalisme et l'humanitarisme ont sauvé, influencé et autonomisé tant de personnes – continue d'être accablée et entravée par un embargo d'un autre âge ?

Saint-Kitts-et-Nevis, qui compte parmi les plus petits États du monde, connaît et comprend le pouvoir du singulier. Un arbre peut devenir forêt. Un sourire peut faire naître une amitié. Une main peut réconforter une âme. Une bougie peut illuminer la nuit. Un geste peut montrer votre sollicitude. Une vie peut tout changer. C'est pourquoi, aujourd'hui, notre nation fait entendre sa voix, en solidarité avec notre amie Cuba, pour soutenir le projet de résolution A/77/L.5, avec l'espoir qu'il recueillera l'appui soutien unanime de 192 autres pays et que les États-Unis mettront fin, une fois pour toutes, à leur embargo injuste.

**Mme Williams** (Grenade) (*parle en anglais*) : La Grenade s'associe aux déclarations faites au nom de la Communauté des Caraïbes, du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (voir A/77/PV.26).

Je tiens tout d'abord à saluer la présence aujourd'hui du Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla.

Cette noble institution approche de son 80<sup>e</sup> anniversaire, une étape importante qui mérite d'être saluée comme il se doit. Le moment semble donc opportun pour réaffirmer notre attachement aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux normes du droit international.

L'embargo commercial et financier imposé à Cuba met en péril les normes et les valeurs qui régissent la coexistence pacifique entre les États et va à l'encontre des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies que nous nous engageons à respecter en tant qu'États. Dans ce contexte, et en tant que défenseur des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, la Grenade reconnaît l'égalité souveraine des États et se joint au reste de l'Assemblée générale pour demander la suppression immédiate des mesures financières et commerciales contre Cuba. La Grenade est également convaincue que la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba contribuerait à favoriser des changements économiques et sociaux dans ce pays. En outre, nous demandons que Cuba soit retirée de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme.

Le rapport établi par le Secrétaire général cette année (A/77/358), comme les rapports précédents sur cette question, présente les positions d'une majorité écrasante d'États Membres qui partagent le même point de vue sur le maintien de l'embargo unilatéral contre Cuba. Le rapport du Secrétaire général montre également les effets délétères de l'embargo sur la manière dont les organes et organismes compétents de l'ONU s'acquittent de leurs mandats et fournissent un appui à Cuba.

Bien que confrontée à de graves problèmes économiques, financiers et sociaux, Cuba a toujours été disposée à tendre une main amicale et solidaire à d'autres pays du monde en développement, à commencer par ses voisins immédiats. Le formidable esprit de coopération et d'humanitarisme dont fait preuve Cuba en dépit de ses difficultés est la quintessence de la paix mondiale et de la stabilité véritables que nous souhaitons tous tant. Nous remercions encore une fois profondément Cuba pour sa solidarité et sa position inaltérable à cet égard.

La Grenade maintient que les seuls moyens acceptables pour faire progresser la paix et la stabilité à long terme résident dans un dialogue constructif et une reprise des négociations. La Grenade estime que le moment est désormais venu de mettre en avant des solutions qui créeront une coexistence pacifique : un peuple, un monde. Le moment est venu de poursuivre la mobilisation et de réclamer le soutien et la solidarité de la communauté internationale. Nous continuons de croire qu'avec l'appui du multilatéralisme dans cette communauté des nations, il reste un espoir de retour à la normalisation des relations entre les deux Gouvernements, dans un esprit de réconciliation véritable et sincère, et un espoir que ce blocus

imposé de manière unilatérale devienne un vestige du passé. Surtout, ce n'est que dans l'unité que nous pourrons surmonter les difficultés tout aussi monumentales auxquelles le monde est confronté.

**M. Mnguni**(Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe des États d'Afrique, du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 et de la Chine, et se joint à celles et ceux qui ont exprimé leur soutien écrasant à la levée du blocus imposé de manière unilatérale par les États-Unis d'Amérique à Cuba.

Nous tenons à saluer la présence de S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, et à le remercier d'avoir présenté aux États Membres l'important projet de résolution, publié cette année sous la cote A/77/L.5, dont la teneur, hélas, reste lettre morte malgré le soutien massif qu'elle suscite depuis de nombreuses années.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (A/77/358), qui met une nouvelle fois en évidence les dommages incommensurables que l'imposition de ces mesures coercitives unilatérales a causés à Cuba et à son peuple. Il s'agit d'une violation du droit international et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, qui ne pourra jamais se justifier.

L'Afrique du Sud restera éternellement reconnaissante à Cuba pour son importante contribution, au prix de grands sacrifices, à la libération de notre pays. Nous continuerons à honorer les combattants cubains qui ont donné leur vie pour qu'advienne l'Afrique du Sud libre et démocratique que nous connaissons aujourd'hui. Surtout, l'altruisme de Cuba a permis à nombre de nos jeunes de bénéficier d'une éducation qui a changé la vie des générations à venir.

Cuba continue par ailleurs de jouer un rôle de premier plan dans la défense des droits des pays en développement et l'aide aux pays dans le besoin, en particulier en Afrique, dans divers domaines tels que la santé, l'éducation et l'expertise technique, pour n'en citer que quelques-uns. De nombreux pays, dont le nôtre, ont bénéficié de la solidarité et de l'internationalisme indéfectibles de Cuba. Ces derniers attestent de l'engagement de Cuba en faveur de la coopération Sud-Sud et illustrent sa générosité désintéressée.

L'Afrique du Sud renouvelle son appel de longue date en faveur de la levée de l'embargo qui continue d'entraver la croissance et le potentiel socioéconomiques du peuple cubain, en provoquant d'immenses difficultés

et en le privant de ses droits les plus fondamentaux, y compris le droit au développement. Cette injustice est encore plus criante dans le contexte actuel, puisque les pays sont confrontés à des crises multiples à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La poursuite du blocus illégal imposé à Cuba par les États-Unis et l'application extraterritoriale de sanctions à des pays tiers, en vertu de la loi Helms-Burton, continuent de limiter fortement le potentiel de Cuba, avec de graves conséquences. La décision des États-Unis d'inscrire Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme et d'appliquer intégralement la loi Helms-Burton, y compris l'autorisation d'engager des poursuites devant les tribunaux des États-Unis en vertu de son titre III, complique davantage encore les relations économiques, commerciales et financières de Cuba avec les pays tiers. Cette inscription est infondée et nous demandons le retrait de Cuba de cette liste, qui vise à imposer de nouvelles actions punitives.

Lénorme perte financière, qui se chiffre à 3,8 milliards de dollars, témoigne de l'aggravation des incidences du blocus sur les exportations et sur la croissance du produit intérieur brut de Cuba. Des pertes de revenus similaires s'observent dans d'autres secteurs de l'économie. En outre, bien que les médicaments et les denrées alimentaires ne soient pas officiellement soumis à l'embargo, les sanctions imposées sur les transactions bancaires par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers des États-Unis ne permettent pas à Cuba d'acheter des fournitures médicales, des équipements et des médicaments indispensables, avec pour résultat des pertes en vies humaines qui auraient pu être évitées. Cette situation entrave également les efforts du peuple cubain en faveur du développement économique et d'une participation pleine, équitable et juste au système économique et commercial mondial qui servirait son bien-être et sa prospérité.

Compte tenu de tout ce qui précède – et la liste est loin d'être exhaustive – l'embargo demeure un obstacle aux efforts déployés par Cuba pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que ses objectifs et cibles en la matière.

L'Afrique du Sud maintient son soutien inébranlable au combat légitime que mène Cuba pour jouir de la liberté sans entrave de se développer, de prospérer et d'offrir à son peuple une vie d'espoir et de dignité, ce qui est le droit naturel de toutes les nations et de tous les peuples. Nous exprimons une nouvelle fois notre position fondée sur les principes en faveur du projet de résolution et appelons à nouveau les États-Unis à

entendre la position quasi unanime des pays du monde en faveur d'une levée du blocus. Nous appelons également tous les États Membres qui croient que les droits de l'homme sont universels, inaliénables, indivisibles, interdépendants et intimement liés, à se joindre à cette cause afin d'ouvrir un nouveau chapitre d'espoir et de prospérité pour Cuba et son peuple.

**M. Vongnorkeo** (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux déclarations faites par les représentants de l'Azerbaïdjan, du Pakistan et de Singapour au nom respectivement du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77 et de la Chine et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (voir A/77/PV.26).

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (A/77/358) sur cette importante question et souhaitons à notre tour chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba.

Une fois de plus, nous sommes réunis ici, à l'Assemblée générale, pour renouveler notre appel à la levée de l'embargo imposé à la République de Cuba et pour réaffirmer notre soutien et notre solidarité indéfendables avec le peuple cubain. Au cours des six dernières décennies, l'embargo imposé à la République de Cuba, État souverain et Membre de l'Organisation des Nations Unies, a gravement entravé le développement socioéconomique du pays et entraîné de graves conséquences et difficultés pour le peuple cubain innocent.

La République démocratique populaire lao reste d'avis que l'embargo contrevient à l'esprit de la Charte des Nations Unies ainsi qu'aux principes fondamentaux qu'elle et le droit international consacrent. Par ailleurs, compte tenu des défis multiformes auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée, notamment les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les catastrophes naturelles, les difficultés économiques et financières et les crises alimentaire et énergétique, la République démocratique populaire lao se joint à l'écrasante majorité des États Membres de l'Organisation pour demander la levée immédiate de l'embargo, comme stipulé dans de nombreuses résolutions de l'ONU. Il est plus que jamais indispensable pour la communauté internationale de fournir tout l'appui nécessaire et de mettre en place des conditions propices afin que Cuba, État souverain et indépendant et État Membre de l'Organisation des Nations Unies, et son peuple puissent librement décider de leur propre voie de développement et pour que

les privations inutilement infligées au peuple cubain prennent fin. C'est pour cette raison que ma délégation continuera à appuyer la résolution sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique et votera pour le projet de résolution A/77/L.5.

En conclusion, ma délégation prie instamment tous les États Membres de redoubler d'efforts et d'engagement pour promouvoir un développement équitable et durable et défendre les droits légitimes des peuples, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier au moment où tous les pays se trouvent confrontés à des défis multiples et imprévisibles.

**M. Razali** (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie s'associe aux déclarations faites par les représentants de Singapour au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés, du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et de l'Égypte au nom de l'Organisation de la coopération islamique (voir A/77/PV.26).

La Malaisie est toujours restée constante dans son opposition à l'imposition de mesures coercitives unilatérales contre tout pays, y compris Cuba. La Malaisie considère de telles mesures contraires au droit international, au droit international humanitaire, à la Charte des Nations Unies et aux normes et principes régissant les relations pacifiques entre États. La Malaisie estime que ces mesures coercitives unilatérales ont gravement limité la capacité de Cuba d'améliorer sa situation économique et de répondre aux besoins fondamentaux de sa population. Il est décourageant d'apprendre qu'en seulement sept mois, d'août 2021 à février 2022, Cuba a subi plus de 3,8 milliards de dollars de pertes. Le blocus fragilise l'économie cubaine, avec des incidences variées, notamment des effets sur la fourniture de services, des pénuries de nourriture et de médicaments et une détérioration du niveau de consommation et du bien-être général de la population. L'imposition de mesures coercitives unilatérales va totalement à l'encontre du principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, conformément à la promesse du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable.

La Malaisie est également intimement convaincue que de tels embargos unilatéraux ne feront qu'engendrer des problèmes sociaux et soulever des préoccupations d'ordre humanitaire dans les États ciblés. Nous avons donc toujours soutenu la résolution annuelle de l'Assemblée générale déposée par Cuba, qui appelle les États-Unis à mettre un terme au blocus économique, commercial et financier qu'ils imposent à Cuba.

La Malaisie appelle les États-Unis et Cuba à régler leurs différends par des moyens pacifiques et à éviter toute action susceptible de nuire à la paix et à la stabilité régionales. La Malaisie encourage les États-Unis et Cuba à normaliser immédiatement leurs relations et à œuvrer en faveur d'une coopération économique refondée.

**Mme Macchiavello Espinoza** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Le Pérou s'associe aux déclarations faites par la représentante de l'Argentine au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, par le représentant de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés, et par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine (voir A/77/PV.26).

Nous saluons la présence du Ministre cubain des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla.

Chaque année, l'Assemblée générale réaffirme sa position inébranlable en faveur de la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. En 2021, 184 États, soit la quasi-totalité des Membres de l'Organisation des Nations Unies, ont exprimé un soutien massif à la levée de l'embargo ; un chiffre qui reflète la volonté collective, légitime et conforme aux normes fondamentales du droit international de l'Assemblée générale. Il s'agissait également d'un signal clair et manifeste qu'il faut en finir avec ce type de mesures unilatérales afin que Cuba puisse avancer sur la voie du développement et atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le rapport du Secrétaire général en date du 21 septembre dernier indique que :

« Depuis 2019, le blocus s'est intensifié, revêtant une dimension de plus en plus néfaste et inhumaine [...] Les actions en justice intentées en vertu du titre III de la Loi de 1996 pour la liberté et la solidarité démocratique à Cuba (LIBERTAD) (loi Helms-Burton), les persécutions subies par les entreprises, navires et compagnies maritimes qui approvisionnent le pays en carburant, la décision arbitraire et infondée du Département d'État des États-Unis d'inscrire Cuba sur sa liste des États qui soutiennent le terrorisme, l'offensive menée contre toutes les sources de revenus et d'entrées de devises dans le pays, les manœuvres d'intimidation visant les parties tierces et le renforcement de la pression exercée sur les gouvernements, les institutions bancaires et les chefs d'entreprise du monde entier sont autant d'agissements qui font désormais partie

intégrante de la stratégie mise en œuvre par les États-Unis pour isoler Cuba et provoquer un effondrement de l'économie de l'île. » (A/77/358, p.1)

En termes quantitatifs, les pertes économiques subies par Cuba depuis que le blocus est appliqué, soit depuis 60 ans, s'élèvent à 154 217,3 millions de dollars, mais en termes qualitatifs, ces sanctions ont nui à la sécurité alimentaire, à la production et à la distribution de médicaments, aux niveaux de consommation et de bien-être, ainsi qu'à la qualité de vie de la population. Elles continuent indiscutablement d'entraver l'exercice de ses droits par le peuple cubain.

Le Pérou ne souscrit pas à l'imposition de sanctions unilatérales, quelles qu'elles soient. Les seules sanctions légitimes sont celles adoptées par le Conseil de sécurité dans l'exercice de ses compétences en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Récemment, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2653 (2022), imposant des sanctions à Haïti. Le dix-huitième alinéa du préambule stipule que :

« Les mesures imposées par la présente résolution n'ont pas pour objet d'avoir des conséquences humanitaires négatives pour la population civile d'Haïti. »

La résolution indique également que les sanctions imposées seront examinées et évaluées en permanence.

J'attire l'attention sur l'expression « conséquences humanitaires négatives pour la population ». Dans le contexte de crises multidimensionnelles que nous connaissons, il est important de garder à l'esprit que toute action affectant directement les conditions de vie des personnes entraîne une réaction ou des conséquences dont l'impact peut être de nature structurelle, multidimensionnelle ou transversale ou peut amplifier des causes sous-jacentes. Toute mesure ayant des conséquences humanitaires négatives pour la population, de quelque État ou nation que ce soit, doit immédiatement être éliminée ou suspendue.

Le Pérou partage la position de la quasi-totalité de la communauté internationale, à savoir que l'embargo imposé à Cuba est contraire aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général, « le blocus viole le droit à la vie et à la santé de tous les Cubains et Cubaines » (A/77/358, p. 5). Par conséquent, le Pérou indique une fois de plus qu'il votera pour le projet

de résolution A/77/L.5, « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », conformément à la politique d'État qu'il poursuit sans interruption depuis 30 ans.

**Mme Mengesha** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser nos salutations les plus chaleureuses à S. E. le Ministre cubain des relations extérieures.

L'Éthiopie s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/77/PV.26), et voudrait faire les remarques suivantes à titre national.

Les mesures coercitives unilatérales constituent une violation flagrante des principes du droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi que dans les résolutions de l'ONU. Elles font obstacle aux relations amicales entre les États et à la coopération internationale en matière de développement, de sécurité et de droits de l'homme. Les mesures coercitives unilatérales illégalement prises contre Cuba depuis six décennies ont empêché l'économie cubaine d'exploiter son potentiel. Le blocus économique et financier imposé à Cuba porte atteinte aux conditions de vie du peuple cubain et entrave l'action menée par le Gouvernement cubain pour parvenir au développement.

Cuba a récemment été touchée par des événements malheureux et des catastrophes naturelles, notamment un ouragan. L'Éthiopie adresse ses sincères condoléances aux familles des personnes touchées et exprime sa solidarité avec le Gouvernement cubain dans ses efforts pour remédier aux conséquences de ces calamités. Nous sommes convaincus que le peuple résilient de Cuba saura surmonter ces défis et poursuivre de manière redoublée sa précieuse contribution au progrès socioéconomique mondial.

Les mesures coercitives unilatérales constituent des actes délibérés visant à étrangler et soumettre un État contre la volonté de sa population, au détriment de ses besoins et de la préservation de sa liberté politique. Les États soumis à de telles mesures se trouvent désavantagés face aux défis mondiaux qu'ils doivent affronter, notamment les changements climatiques, les épidémies et les menaces transnationales pour la sécurité. L'embargo unilatéral et les mesures coercitives supplémentaires imposés à Cuba ont de lourdes conséquences sur le bien-être du peuple cubain, malgré son niveau de résilience, et il faut donc y mettre fin. À cet égard, l'Éthiopie encourage les États-Unis d'Amérique et Cuba à engager un dialogue ouvert et constructif afin d'aplanir leurs divergences. Nous formons l'espoir que le Gouvernement américain remettra en place la mesure exemplaire qu'il avait prise en 2015 et

rétablira ses relations diplomatiques avec Cuba. De telles mesures devraient ouvrir la voie à une levée rapide du blocus.

**M. Hermida Castillo** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous nous associons aux déclarations faites par les représentants du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine ; de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés ; de l'Argentine au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes ; de la République dominicaine au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale ; et de l'Érythrée au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies.

Nous remercions notre frère et camarade S. E. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures du peuple héroïque de Cuba, dont nous saluons la présence.

Certains États continuent d'imposer des mesures coercitives unilatérales illégales, incompatibles avec l'esprit de la Charte des Nations Unies, dans le but de sanctionner les peuples et les gouvernements qui rejettent leur ingérence et n'acceptent pas leurs exigences. Face à ces ingérences systématiques, nos peuples doivent unir leurs efforts et leur volonté politique de manière solidaire pour rejeter et condamner ces agressions et en venir à bout.

Nous devons continuer à condamner ce blocus économique, commercial et financier criminel contre le peuple et le Gouvernement cubains, auquel les États-Unis imposent un blocus économique, commercial et financier inhumain, entravant depuis des décennies un peuple qui a su résister et aller de l'avant malgré ces agressions et ce blocus. Comme tous les pays en développement et la communauté internationale dans son ensemble, le Nicaragua rejette ces mesures coercitives unilatérales illégales et ce blocus qui, en période de pandémie, se transforment en crime contre l'humanité. Nous condamnons toutes les politiques agressives menées contre Cuba, telles que les persécutions subies par les entreprises, les navires et les compagnies maritimes qui approvisionnent Cuba en carburant, nourriture ou autres fournitures ; l'inscription arbitraire et infondée de Cuba sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme dressée par le Département d'État des États-Unis ; l'offensive menée contre toutes les sources de revenus et d'entrées de devises dans le pays ; les manœuvres d'intimidation visant les parties tierces ; et le renforcement de la pression exercée sur les gouvernements, les institutions bancaires et les chefs d'entreprise du monde entier.

Cuba a démontré qu'entre août 2021 et février 2022, en sept mois seulement, le blocus a causé des pertes record de 3 806,5 millions de dollars, portant à 154 217,3 millions de dollars les pertes accumulées au cours des six décennies d'imposition de cette politique anachronique. En dépit de l'adversité, et alors même que le blocus s'est intensifié, le peuple héroïque de Cuba, fidèle à l'esprit de Martí et de Fidel, produit et fabrique des vaccins afin que les peuples puissent vaincre cette pandémie qui continue de provoquer des souffrances et de faire des morts dans le monde entier.

Il est admirable que Cuba, presque par miracle, grâce à sa conscience, à sa combativité révolutionnaire, à sa conviction et à son engagement socialiste envers le monde, se trouve sur un pied d'égalité avec les pays développés qui la sanctionnent, qui lui imposent un blocus et qui l'agressent, en produisant des vaccins et en aidant nos peuples dans les pays en développement, et même dans les pays développés. Cuba et ses brigades médicales se mobilisent pour manifester leur solidarité. Depuis 17 ans, sac au dos et portant haut la bannière du professionnalisme et de l'altruisme, 88 brigades médicales et des milliers de collaborateurs sanitaires cubains du Contingent international Henry Reeve ont aidé les populations de 55 pays dans toutes les régions du monde frappées par des catastrophes naturelles ou des épidémies, et nous les en félicitons.

Récemment, le 27 octobre dernier, dans ce même esprit de solidarité latino-américaine et caribéenne, notre Assemblée nationale a approuvé une déclaration législative pour rejeter une nouvelle fois le blocus économique, commercial et financier criminel que le Gouvernement des États-Unis impose depuis plus de 60 ans au peuple et au Gouvernement de la République sœur de Cuba.

Par consensus universel, les peuples et les gouvernements du monde ont exigé la fin de ce blocus inhumain, illégal et criminel, qui pèse sur le système de santé cubain et présente un caractère cruel et génocidaire visant à asphyxier l'économie de ce pays frère, en violant tous les droits de l'homme et en sapant les efforts du courageux peuple cubain dans la mise en œuvre Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable.

Par son non-respect des 29 résolutions de l'Assemblée générale, le Gouvernement des États-Unis démontre son manque de respect pour le droit international, la Charte des Nations Unies et la volonté politique du consensus universel exprimée par la communauté internationale, qui exige la fin de cette politique anachronique

contre Cuba. Il s'agit d'une attitude irrationnelle qui est une expression claire de la suprématie et de l'exceptionnalisme exclusif de l'élite au pouvoir aux États-Unis.

Nous adressons un message d'amour et de fraternité au peuple et au Gouvernement cubains, qui continuent d'avancer, triomphants, comme un exemple de dignité et de cohérence révolutionnaires, pour leur internationalisme et leurs convictions socialistes, ainsi que pour leur contribution désintéressée à toutes les campagnes et programmes sociaux au Nicaragua dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport et tant d'autres. Nous leur assurons, avec force, que nos peuples sont et seront toujours unis, renforçant nos révolutions, nos projets pour le bien commun, le bien-être et le bonheur de nos peuples, et allant toujours de victoire en victoire.

Le Nicaragua espère que les nombreuses résolutions de l'ONU sur cette question seront respectées et appliquées une fois pour toutes, et que les États-Unis et les grands pays apprendront à respecter les petits pays, et qu'ils uniront leurs forces pour mettre fin à la pauvreté, à la faim, à la misère et au manque de soins de santé et d'éducation. Nous exhortons une fois de plus les États-Unis à entamer un dialogue respectueux en vue de résoudre les questions bilatérales en suspens avec Cuba, dans le respect des principes d'égalité des États, de reciprocité et de respect de la souveraineté et de l'indépendance de Cuba. Nous sommes pleinement convaincus que la solidarité internationale avec Cuba se maintiendra et qu'aujourd'hui, l'Assemblée condamnera une fois de plus le blocus criminel ainsi que toutes les mesures extraterritoriales et leurs ramifications qui continuent de s'intensifier contre le peuple cubain bien-aimé.

Pour terminer, nous souhaiterions partager avec les participants la déclaration suivante de notre commandant Daniel Ortega Saavedra, Président du Nicaragua :

« Il n'a jamais existé de blocus aussi criminel que celui en cours contre Cuba. Aujourd'hui, notre frère Miguel Díaz-Canel Bermúdez est en première ligne, dans des moments extrêmement difficiles, marqués par une intensification du blocus et des situations difficiles, notamment le passage récent d'un ouragan. Il faut imaginer un pays sous embargo frappé par un ouragan d'une puissance dévastatrice, avec toutes les destructions, pertes de vie et répercussions que cela entraîne pour l'ensemble de la population. Pourquoi ? Même les sources d'énergie ont été touchées et endommagées par l'ouragan. Mais c'est un peuple héroïque, un peuple qui a résisté

à 1 000 batailles et en est sorti victorieux. Nous sommes sûrs, chères sœurs et chers frères, que Cuba sortira à nouveau victorieuse de ces batailles grâce à la solidarité des peuples du monde. »

Le Nicaragua, comme chaque année, votera pour le projet de résolution A/77/L.5 dont nous sommes saisis et, aujourd’hui, par son adoption à l’unisson du projet de résolution présenté par Cuba, l’Assemblée générale défendra le multilatéralisme et la Charte des Nations Unies, pour œuvrer à l’entente tant souhaitée et à la coexistence pacifique entre les nations, et promouvoir la culture de paix dont chacun parle et à laquelle nous aspirons tous. Nous avons, de part toutes ces actions, une dette historique et morale envers nos peuples qui exigent, depuis trois décennies, que cette résolution soit appliquée.

**M. Mouanda** (Congo) : C’est pour moi un grand honneur de prendre la parole à l’occasion de cette séance consacrée à l’examen du point 36 de l’ordre du jour de l’Assemblée générale, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d’Amérique ».

Comme l’indique le Secrétaire général dans son rapport (A/77/358), la présente séance se tient à un moment où les effets conjugués de la crise multidimensionnelle mondiale des secteurs de l’énergie, de l’alimentation, de l’environnement et des transports, d’une part, et des séquelles laissées par deux années de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), d’autre part, ont aggravé nos vulnérabilités. Et c’est dans ce contexte délétère que Cuba continue de faire face au blocus imposé par les États-Unis d’Amérique, malgré les nombreuses déclarations qui depuis des décennies appellent à son retrait sans condition.

Tout en souscrivant aux déclarations faites par le Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par l’Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés, et par le Mozambique, au nom du Groupe des États d’Afrique (voir A/77/PV.26), ma délégation voudrait faire quelques remarques à titre national.

L’embargo contre Cuba, qui dure depuis le milieu du siècle dernier, continue de faire endurer d’indécibles souffrances au peuple de ce pays. Le rapport du Secrétaire général précité fait état des principales conséquences du blocus, constatées à Cuba entre août 2021 et février 2022, ainsi que de certaines informations complémentaires. Il atteste sans nul doute que ce blocus constitue une violation flagrante et systématique des droits fondamentaux du peuple cubain.

On peut, à la lumière du rapport susmentionné, constater que le blocus continue d’être un obstacle majeur au bien-être et à la prospérité des populations cubaines qui subissent des souffrances intolérables. Il porte gravement atteinte aux efforts du Gouvernement cubain pour le développement économique et social de Cuba, ainsi qu’à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et des objectifs y afférents.

La République du Congo note une fois encore que les nombreuses résolutions adoptées sur cette question ne sont toujours pas suivies d’effet et renouvelle son rejet de toute mesure unilatérale et injuste infligée au peuple cubain. Ma délégation réaffirme sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement cubains et décide de ce fait d’apporter son soutien au projet de résolution A/77/L.5 à l’examen.

**M. Vinito** (Inde) (*parle en anglais*) : L’Inde s’associe aux déclarations faites par le Président du Groupe des 77 et de la Chine et le Président du Mouvement des pays non alignés (voir A/77/PV.26). Nous souhaitons la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, ici présent, et remercions également le Secrétaire général de son rapport (A/77/358) sur cette question.

Chaque année, l’Assemblée condamne l’imposition de lois et de règlements ayant une portée extraterritoriale et toute autre forme de mesures économiques coercitives qui entravent le progrès et la prospérité des peuples partout dans le monde. L’année dernière, 184 États Membres ont voté pour la résolution 75/289, exprimant ainsi leur ferme soutien à la levée du blocus. L’Assemblée générale a également exhorté tous les États à s’abstenir d’adopter ou d’appliquer des lois et mesures ayant des effets extraterritoriaux qui portent atteinte à la souveraineté des États, comme leur en font obligation la Charte des Nations Unies et le droit international, et à abroger et à invalider de telles lois et mesures. Il ne fait guère de doute que le maintien de ce blocus, contre l’opinion très majoritaire exprimée par l’Assemblée, fragilise le multilatéralisme et la crédibilité de l’ONU elle-même.

En tant que plus grande démocratie du monde, animée d’une foi inébranlable dans le multilatéralisme, l’Inde est solidaire de l’Assemblée générale dans son rejet sans ambiguïté des lois nationales ayant des effets extraterritoriaux. De tels blocus ont pour effet de freiner la pleine réalisation du développement économique et social de la population du pays touché, en particulier les femmes et les enfants. Ils entravent également le

plein exercice des droits humains, notamment, mais pas seulement, le droit au développement, à l'alimentation, aux soins médicaux et aux services sociaux.

*Le Président assume la présidence.*

Les rapports successifs du Secrétaire général établissent en outre que le blocus, en particulier par ses effets extraterritoriaux, nuit au peuple cubain et aux efforts de développement du pays, et a des effets particulièrement dévastateurs dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des pénuries de produits de base essentiels qu'elle entraîne. Nous tenons à saluer les réalisations notables du peuple cubain sur le plan socioéconomique et en termes de développement, notamment le classement élevé du pays dans l'indice de développement humain et le fait qu'il a atteint plusieurs objectifs de développement durable. Les compétences et les contributions de Cuba dans le secteur des soins de santé, malgré les restrictions imposées, lui ont permis de réagir rapidement et efficacement à la pandémie de COVID-19.

En 2015, lorsqu'ils ont lancé le programme porteur de transformation qu'est le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les dirigeants mondiaux ont une fois encore exhorté vigoureusement tous les États à s'abstenir de toute mesure économique, financière ou commerciale unilatérale qui ne soit pas conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies. Le maintien du blocus limiterait considérablement la capacité de Cuba à mettre en œuvre le Programme 2030 dans son intégralité.

Il ne fait aucun doute que le peuple cubain peut apporter une contribution importante aux besoins de la communauté mondiale actuelle. Pour ce faire, la communauté internationale doit intensifier ses efforts pour promouvoir un environnement exempt de sanctions et d'embargos. L'Inde espère que le blocus sera levé au plus tôt et appuie le projet de résolution A/77/L.5 présenté par Cuba.

**M. Gimolieca** (Angola) (*parle en anglais*) : La République d'Angola s'associe aux déclarations faites par les représentants du Mozambique, au nom du Groupe des États d'Afrique, de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés, du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et de l'Érythrée, au nom du Groupe des amis pour la défense de la Charte des Nations Unies.

La République d'Angola souhaite la bienvenue à cette séance à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, ainsi qu'à sa délégation.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport présenté sur cette question importante (A/77/358) et appuyons toutes les initiatives de l'Organisation des Nations Unies qui peuvent contribuer à mettre un terme au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Comme le Secrétaire général l'a déclaré en septembre au sujet de la défense de la Charte des Nations Unies, les défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté mettent en évidence l'importance des solutions multilatérales pour les relever et les surmonter. Il a également déclaré qu'un des outils de prévention et de règlement de ces problèmes était inscrit dans la Charte. Cependant, la communauté internationale n'est pas à la hauteur des valeurs portées par ces principes.

En juin 2021, l'Angola a voté pour la résolution 75/289, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », afin d'exprimer son espoir de voir cette question réglée une fois pour toutes. Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que malgré les nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée générale pour mettre fin à l'embargo imposé à Cuba depuis près de 60 ans, la situation reste inchangée. Nous continuons d'être témoins de violations des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment le respect de l'égalité souveraine, la non-ingérence et la non-intervention dans les affaires intérieures.

Le blocus financier et économique contre Cuba pose de sérieux obstacles au développement économique, culturel et social de l'île, avec des effets négatifs considérables sur plusieurs secteurs sensibles, comme l'agriculture et les services de santé publique, compromettant le développement durable du pays. À cet égard, nous soulignons que la fin du blocus économique et des mesures et sanctions unilatérales imposés à Cuba permettra au peuple cubain d'exercer et de réaliser pleinement ses droits fondamentaux, y compris son droit à l'alimentation, à la santé, aux vaccins et traitements médicaux, aux services financiers et à l'éducation, ainsi que son droit de décider de son propre système politique et économique.

Pour terminer, l'Angola réaffirme sa détermination à respecter, préserver et défendre les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les dispositions du droit international, qui constituent l'essence même du multilatéralisme et sont au cœur de l'action menée collectivement pour préserver la paix et la sécurité internationales, la croissance économique et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

**M. Wallace** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : La Jamaïque s'associe aux déclarations faites par les représentants des Bahamas, au nom de la Communauté des Caraïbes, et du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (voir A/77/PV.26), sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Ma délégation salue S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, et lui souhaite chaleureusement la bienvenue.

La Jamaïque prend la parole à titre national pour s'associer à la communauté internationale et exprimer sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple de la République de Cuba dans l'appel lancé en faveur de la levée du blocus imposé à Cuba depuis des décennies, qui n'a fait qu'étouffer les aspirations au développement et le potentiel du peuple cubain. Nous remercions le Secrétaire général de ses rapports sur cette question importante et d'avoir fourni le cadre dans lequel les perspectives multilatérales exprimées clairement par chaque Membre de l'ONU sont mises à profit pour s'opposer à cette politique unilatérale, qui est menée en violation du droit international et qui est contraire aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La Jamaïque considère que le blocus prolongé contre Cuba est contraire aux normes régissant le commerce et la navigation internationaux. Il demeure le principal obstacle à la croissance, à la prospérité et à la réalisation des aspirations légitimes du peuple cubain. Le blocus entrave les progrès dans le plan national de développement économique et social de Cuba, ainsi que dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable.

L'embargo contre Cuba fait obstacle aux activités économiques, commerciales et financières, entravant l'accès régulier au commerce bilatéral, l'importation de marchandises et l'accès aux mécanismes de financement par l'intermédiaire des canaux officiels et institutionnels. L'inscription de Cuba sur la liste des États qui soutiennent le terrorisme établie par les États-Unis restreint encore davantage la possibilité pour les entités d'entretenir des relations commerciales avec Cuba et continue d'avoir de graves répercussions sur les relations des États tiers avec Cuba en matière d'aide au développement, de coopération internationale sur la criminalité transnationale organisée et d'assistance technique.

Nous continuons à faire part de nos inquiétudes au sujet des conséquences du maintien du blocus et de l'application extraterritoriale des lois américaines

régissant directement ou indirectement les transactions. Depuis bien trop longtemps, le peuple cubain vit dans des conditions injustifiées et souffre de manière indigne à cause de l'embargo. Le préjudice injustifié qui lui est porté a des répercussions sur tous les aspects de sa vie et de ses moyens de subsistance. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les défis sans précédent qu'elle a entraînés ces deux dernières années, auxquels se sont ajoutées les catastrophes naturelles, ainsi que les crises alimentaire et énergétique multidimensionnelles actuelles et l'augmentation du coût de la vie, ont exacerbé la situation à Cuba et transformé le paysage et les réalités socioéconomiques de la population cubaine.

La communauté internationale est saisie de cette question depuis que la première résolution y afférente a été présentée à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, en 1991. Comme en témoignent les résultats des votes massivement favorables, chaque année depuis 1992, la communauté internationale a toujours exprimé, de manière retentissante, son appui à la nécessité de mettre fin au blocus contre Cuba.

Malgré quelques évolutions positives récentes concernant l'assouplissement de certaines restrictions, ces mesures ne vont pas assez loin et ne peuvent remplacer la levée de l'embargo qui permettrait au peuple cubain d'accéder à des ressources financières indispensables et de réaliser son droit au développement. Dans ce contexte, la Jamaïque appelle à la reprise du dialogue entre Cuba et les États-Unis et réaffirme sa détermination à être solidaire du Gouvernement et du peuple cubains, dans le cadre d'efforts concertés avec la majorité des Membres de l'ONU qui appellent à la levée de l'embargo et à la pleine inclusion de la République de Cuba dans la communauté internationale. Nous espérons vivement que ce sera la dernière fois qu'un débat sur ce projet de résolution sera nécessaire à l'Assemblée générale.

**Mme Cano Franco** (Panama) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter la délégation cubaine, dirigée par S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, d'avoir à nouveau présenté pour adoption le projet de résolution portant cette année la cote A/77/L.5, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », qui a bénéficié les années précédentes de l'appui quasi universel des États Membres de l'ONU.

Le Panama s'associe aux déclarations faites hier par la représentante de la République dominicaine, au nom des pays membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale, la représentante de la République

argentine, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le représentant du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et le représentant de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés (voir A/77/PV.26).

En outre, nous voudrions déclarer très brièvement ce qui suit.

Le Panama votera pour le projet de résolution présenté, afin d'exprimer une fois de plus sa conviction et son engagement envers le peuple cubain. Notre pays fonde sa politique étrangère sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et aspire à l'inclusion de tous dans la voie du développement. C'est la raison pour laquelle nous défendons les principes de la paix et du règlement des conflits à l'amiable, toujours inspirés par un dialogue franc et de bonne foi conduisant à la fin de ce blocus, qui limite le développement de la République de Cuba, un pays frère.

Le développement des peuples est la clef pour leur permettre de bénéficier effectivement de possibilités dans leur pays et sur leur territoire. Le Panama réaffirme son profond attachement au multilatéralisme, en tant qu'instrument approprié pour trouver une solution aux différends entre les États. Par conséquent, nous indiquons une nouvelle fois que nous voterons pour le projet de résolution, à l'instar de tous les autres pays qui sont résolus à lever le blocus économique, commercial et financier contre Cuba, convaincus que sa levée est impérative pour favoriser le plein développement du peuple cubain.

**M. Gaouaoui** (Algérie) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays salue la participation à la présente séance de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures.

La délégation de mon pays s'associe aux déclarations faites, respectivement, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des États d'Afrique, de l'Organisation de la coopération islamique et du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies (voir A/77/PV.26).

Je fais cette déclaration à titre national.

Tout d'abord, nous remercions le Secrétaire général de ses rapports intitulés « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », publiés sous les cotes A/77/358 et A/76/405.

Convaincue de la nécessité pour les États de respecter les obligations internationales qui leur

incombent au titre du droit international, l'Algérie considère que l'imposition à des États souverains, Membres de l'ONU, de mesures coercitives unilatérales qui ne sont pas autorisées par les organes compétents de l'ONU est totalement inadmissible et produit des résultats négatifs qui sont en contradiction avec les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier la bonne foi, le respect de l'égalité souveraine des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Conformément à sa politique étrangère qui repose sur cette position fondée sur les principes, l'Algérie a toujours voté pour les résolutions de l'Assemblée générale demandant la fin de l'injuste blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba et à son peuple par les États-Unis d'Amérique. Chaque fois qu'elle en a eu l'occasion, l'Algérie a toujours exprimé son opposition à cet embargo, que ce soit dans les instances régionales ou dans d'autres instances internationales.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer, de cette tribune, notre préoccupation quant au fait que cet embargo perdure malgré l'appui d'une majorité écrasante d'États Membres aux résolutions de l'Assemblée générale qui s'y opposent et appellent à sa levée. L'Algérie estime également que l'embargo viole les principes de base du système commercial multilatéral et constitue un obstacle à la réalisation d'un progrès soutenu dans le domaine social et d'une croissance économique durable à Cuba. Il asphyxie l'économie cubaine, limite la capacité du pays d'offrir des conditions de vie décentes et un bien-être à sa population et l'empêche d'atteindre les objectifs de développement durable.

Par conséquent, nous réaffirmons le droit inaliénable des États Membres de l'ONU de choisir leur propre trajectoire de développement. Toute tentative unilatérale faite par un État Membre pour changer le régime politique d'autres pays au moyen de pressions militaires, politiques, économiques, financières ou d'une autre nature est inacceptable au regard de la légitimité internationale. L'Algérie regrette qu'aucun progrès tangible n'ait été réalisé à ce jour pour lever l'embargo inhumain et mettre fin aux souffrances économiques, sociales et humaines du peuple cubain.

**M. Biang** (Gabon) : Je vous réitère, Monsieur le Président, l'appréciation et la confiance de mon pays dans votre aptitude à faire converger l'Assemblée générale vers des solutions transformatrices à un moment où le monde est à un tournant décisif et fait face à des défis intriqués.

La valeur qui fait la grandeur et la noblesse de l'Assemblée générale, de cette enceinte où nous sommes réunis, c'est que chaque nation compte et que chaque vie compte. Des plus grands aux moins grands, des plus riches aux indigents, nous sommes tous les maillons d'une même chaîne, celle de l'humanité. Nous sommes l'émanation et les représentants des peuples du monde.

En tant que Membres de l'ONU, nous avons scellé nos destins et fait le choix de vivre ensemble, comme une communauté qui répond collectivement à ses menaces et à ses défis, tout en planifiant, ensemble, la trajectoire de notre coprospérité et la dignité de chacun d'entre nous. Nous avons fait le choix du multilatéralisme, le choix de la solidarité et du respect de la souveraineté nationale de chaque peuple. Nous avons rejeté l'unilatéralisme et la logique de domination et de zones d'influence, qui, manifestement, sont anachroniques. Sur le fondement de ces choix vitaux, nous avons proclamé et nous proclamons chaque jour qu'aucune nation ne doit être punie par une autre. Aucune nation ne doit être exploitée par une autre. Aucune nation ne doit être asservie par une autre.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba depuis une soixantaine d'années est un acte punitif contre Cuba. C'est un obstacle au développement de ce pays et de l'ensemble de la région. Ce blocus crée des difficultés excessives pour le peuple cubain en raison de la pression extérieure importante qu'il exerce sur son économie et des contraintes à la libre circulation des biens. Ce blocus est inique et doit être levé. Nous demandons aux parties de s'engager de façon constructive dans des négociations pacifiques, qui demeurent le moyen le plus approprié de normaliser leurs relations. Eu égard à la position internationale pacifique et coopérative de Cuba, mon pays réaffirme son soutien au peuple cubain et à ses aspirations au développement social et économique.

Nous demandons à nouveau qu'il soit mis fin à un embargo qui alimente les tensions et les crispations entre deux pays voisins et représente une source constante de préoccupation dans toute la sous-région. Nous sommes persuadés que la levée de l'embargo entraînera un rapprochement significatif entre les deux pays et aura un impact positif à l'échelle mondiale. Notre conviction profonde est que sans cet embargo punitif, les États-Unis et Cuba disposent ensemble d'un inestimable potentiel de coopération et de coprospérité. C'est à l'aune de cette conviction que le Gabon a soutenu l'ensemble des résolutions précédentes sur cette question et qu'il votera une fois de plus pour le projet de résolution

qui nous est soumis (A/77/L.5) sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

**M. Ziyera (Zimbabwe)** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner au Zimbabwe l'occasion de contribuer à cet important point de l'ordre du jour relatif à la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Nous nous félicitons de la présence parmi nous de S. E. le Ministre cubain des relations extérieures.

Le Zimbabwe s'associe aux déclarations faites par les représentants du Mozambique au nom du Groupe des États d'Afrique, du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés, ainsi que par la représentante de l'Érythrée au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies (voir A/77/PV.26).

Ma délégation sait gré au Secrétaire général de ses rapports détaillés sur la question à l'examen (A/76/405 et A/77/358). Il ressort clairement de ces rapports que les crises interdépendantes auxquelles le monde est actuellement confronté n'ont pas épargné le peuple cubain, dont les souffrances ont encore été aggravées par le blocus. Ces rapports viennent s'ajouter aux appels à l'aide justifiés du peuple et du Gouvernement cubains, compte tenu des difficultés socioéconomiques croissantes qu'ils rencontrent en raison du blocus et des conséquences à long terme de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous sommes dès lors préoccupés par le fardeau inutile que le blocus fait peser sur le peuple cubain.

Année après année, nous dénonçons les répercussions dévastatrices de ce blocus sur le peuple cubain, mais force est de constater que rien n'est fait pour lever ces restrictions. Ma délégation insiste sur la nécessité de mettre un terme au blocus conformément au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. Le blocus compromet le développement de Cuba et de son peuple et empêche le pays d'atteindre les objectifs de développement durable. Le Zimbabwe et la plupart des membres de l'Assemblée générale ont à maintes reprises fait entendre leur voix à l'unisson dans différentes instances internationales, appelant à la levée du blocus aux conséquences inhumaines pour le peuple cubain.

Le blocus n'a fait qu'isoler Cuba, un membre apprécié et respecté de la famille mondiale de nations. Au fil des années, Cuba a dépêché des équipes médicales pour aider de nombreux pays, dont le Zimbabwe, à améliorer

leur système de santé et à lutter contre la pandémie de COVID-19, et ce, malgré ses capacités limitées du fait du blocus. Nous sommes reconnaissants à Cuba de sa coopération avec le Zimbabwe dans le domaine médical.

Il y a quelques semaines, M<sup>me</sup> Alena Douhan, Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, a fait remarquer, dans son rapport à la cinquante et unième session du Conseil des droits de l'homme (A/HRC/51/33), que le monde était confronté à un recours accru aux sanctions unilatérales. Lorsqu'elle s'est rendue au Zimbabwe, qui subit depuis plus de 20 ans les sanctions imposées par certains pays occidentaux, M<sup>me</sup> Douhan a pu constater les effets néfastes et dévastateurs de ces mesures sur le pays et sa population. C'est pourquoi ma délégation comprend parfaitement l'importance que revêt la levée du blocus injustifié imposé à Cuba.

Le Zimbabwe s'engage à améliorer les moyens de subsistance de tous les peuples du monde, y compris les Cubains, en mettant en place des économies et des sociétés fortes, résilientes et durables et en instaurant une zone de paix mondiale. Nous sommes convaincus que la levée du blocus faciliterait l'établissement de relations ouvertes et sans entrave entre Cuba et tous les pays, y compris les États-Unis d'Amérique.

Pour terminer, je renouvelle l'appel du Zimbabwe en faveur de la levée du blocus imposé à Cuba, en particulier dans le contexte de la crise de la COVID-19, des crises alimentaire, énergétique et financière mondiales et de la hausse de l'inflation mondiale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre cubain des relations extérieures, qui va présenter le projet de résolution A/77/L.5.

**M. Rodríguez Parrilla** (Cuba) (*parle en espagnol*) : J'exprime la solidarité sincère de Cuba avec le Belize, cette nation sœur des Caraïbes, frappée aujourd'hui par un puissant cyclone.

Plus de 80 % de la population cubaine est née sous le blocus.

Trente années se sont écoulées depuis que l'Assemblée générale a commencé à demander, année après année, la cessation de cette politique pouvant être qualifiée d'acte de génocide, qui a l'effet d'une pandémie permanente ou d'un cyclone constant et qui est rejetée à l'échelle universelle. Il s'agit d'une guerre économique délibérée qui vise à empêcher notre pays d'obtenir des revenus financiers, à détruire la capacité du Gouvernement de satisfaire aux besoins de la

population, à faire s'écrouler l'économie et à créer un état d'ingouvernabilité. Comme l'a dit le Sous-Secrétaire d'État adjoint Lester Mallory en 1960, cette politique cherche « à susciter le désenchantement et le découragement », « à réduire les salaires » et « à provoquer la faim, le désespoir et le renversement du Gouvernement ».

Depuis 2019, le Gouvernement des États-Unis a resserré l'étau autour de notre pays jusqu'à un degré extrême, plus cruel et inhumain, pour infliger le plus grand mal aux familles cubaines. Durant les 14 premiers mois du mandat du Président Joseph Biden, le blocus a causé des préjudices se chiffrant à 6,364 milliards de dollars, soit plus de 15 millions de dollars par jour. Entre août 2021 et février 2022, soit une période d'à peine sept mois, ce manque à gagner a atteint un niveau record, à savoir 3,806 milliards de dollars. Sans le blocus, notre produit intérieur brut aurait augmenté de 4,5 % durant cette période.

Les préjudices cumulés durant plus de 60 ans se chiffrent à 154 217 millions de dollars à prix courant ; et, à la valeur de l'or, ils s'élèvent à 1 391 111 millions de dollars. Que serait Cuba aujourd'hui si elle avait pu compter sur ces ressources ? Qu'aurions-nous pu faire de plus ? Comment se porterait aujourd'hui notre économie ? Il est impossible de quantifier l'angoisse causée par les coupures de courant et l'instabilité du service électrique, les pénuries et les longues heures passées à faire la queue pour acheter des produits de première nécessité, les obstacles aux projets de vie des familles et, surtout, des jeunes. Qui plus est, le blocus crée des conditions qui stimulent des migrations irrégulières, désordonnées et dangereuses et provoquent la séparation douloureuse des familles. Il coûte leur vie à des Cubaines et des Cubains et contribue à la criminalité transnationale organisée et à la traite des êtres humains.

Pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le Gouvernement des États-Unis a levé à titre temporaire, pour des raisons humanitaires, les mesures coercitives unilatérales et d'autres sanctions visant un groupe de pays. Pourquoi Cuba n'a-t-elle pas bénéficié de cette mesure humanitaire temporaire ? Pire encore, alors que la COVID-19 fauchait des millions de vies dans le monde et semait la douleur dans mon pays, le blocus s'est durci, provoquant des difficultés et des retards dans l'importation de fournitures et de matériel médical indispensables pour y faire face, notamment s'agissant d'industrialiser les vaccins cubains. Même l'achat d'oxygène médical dans des pays tiers a été entravé. Lorsque le blocus l'a empêchée de se procurer des respirateurs, Cuba a mis au point ses propres prototypes.

Comment expliquer, sinon, qu'un petit pays comme Cuba ait pu venir à bout de la COVID-19 avec ses propres ressources et ses vaccins ? Au plus fort de la pandémie et malgré nos ressources limitées, nous avons envoyé 58 brigades médicales dans 48 pays et territoires, qui sont venues s'ajouter aux plus de 28 000 de nos professionnels de santé qui fournissaient déjà des services dans 59 pays.

Mais le blocus a des répercussions sur la production nationale d'antibiotiques, d'analgésiques, d'hypotenseurs, de traitements contre le cancer et les maladies cardiaques et d'autres médicaments essentiels, qui n'ont jamais autant manqué dans nos hôpitaux et nos pharmacies. Les enfants cubains souffrant de problèmes de rétine et de glaucome ne peuvent bénéficier du système laser de la société américaine Iridex Corporation. Les enfants évoluant vers des formes plus sévères risquent de devenir aveugles. Nos enfants ne peuvent pas non plus bénéficier de valves aortiques biologiques fabriquées aux États-Unis. Des bébés qui ont un déficit pondéral à la naissance doivent subir des opérations à cœur ouvert, parce que nous ne disposons pas de cathéters de petit calibre, qui sont commercialisés par des entreprises américaines telles que la Boston Scientific.

Le Gouvernement des États-Unis ne peut en aucun cas justifier une politique qui prive les enfants cubains atteints de cancer d'un traitement chimiothérapeutique approprié. L'exploit consistant à sauver et à préserver des vies dans des circonstances aussi difficiles ne peut s'expliquer que par les efforts gouvernementaux et collectifs consentis par notre peuple depuis des décennies pour construire un système scientifique et de santé robuste, foncièrement humaniste et de haute qualité, accessible à tous les Cubains et absolument gratuit.

Le blocus a également exacerbé les contraintes financières et les restrictions d'accès aux crédits nécessaires pour garantir la réparation et l'entretien des centrales thermoélectriques du pays et pour y investir. Les fournisseurs ont considérablement augmenté leurs prix, invoquant le risque qu'ils prennent en faisant des affaires avec Cuba. Après 26 ans de relations ininterrompues avec l'entreprise Unión Cuba Petróleo, le groupe allemand Continental Reifen Deutschland GmbH a décidé de les rompre. Le fournisseur français CNIM a annoncé qu'il ne pouvait pas continuer à fournir des pièces de rechange pour la centrale thermoélectrique Antonio Guiteras, car il lui était impossible d'entretenir des relations avec un pays faisant l'objet de sanctions.

La traque de nos transactions financières et commerciales et des investissements en rapport avec notre pays est devenue permanente et obsessionnelle. Rien qu'entre janvier 2021 et février 2022, 642 actions directes de banques étrangères contre le système bancaire cubain ont été recensées. Au cours de l'année écoulée, de nombreuses banques étrangères ont refusé de faire des virements aux fournisseurs de l'entreprise cubaine Alimport, qui importe des aliments. Bien que Cuba puisse acheter une quantité limitée de produits agricoles aux États-Unis, grâce à des permis soumis à des restrictions légales, nous devons payer à l'avance et nous n'avons pas accès à des crédits, ce qui est extrêmement difficile quand, dans le même temps, on bloque nos sources de revenus.

Dans ces circonstances de harcèlement financier, notre gouvernement déploie des efforts incalculables pour fournir un panier alimentaire de base à chaque famille. Les entrepreneurs cubains se voient très souvent refuser l'accès à des plateformes de paiement et de commerce électroniques. Sous diverses latitudes, nos ressortissants ne peuvent même pas ouvrir de comptes bancaires, simplement parce qu'ils sont cubains.

Cette persécution financière s'est encore aggravée lorsque notre pays a été inscrit de façon arbitraire et frauduleuse sur la liste unilatérale des pays qui parraineraient le terrorisme, dressée par Département d'État, ce qui a fait augmenter de manière exponentielle ce qu'on appelle le risque pays, et nous oblige à payer toutes les marchandises parfois à prix double sur le marché international. C'est là une décision inadmissible contre une nation elle-même victime du terrorisme, qui souffre encore de nos jours de l'incitation à la violence et d'actes terroristes émanant du territoire des États-Unis, et qui rejette et poursuit fermement toute forme ou manifestation de terrorisme et n'a absolument rien à se reprocher sur ce plan. Cette décision ignominieuse a été adoptée par l'ancienne Administration républicaine, neuf jours seulement avant de quitter la Maison Blanche. L'actuel Président des États-Unis pourrait l'annuler d'un seul trait de plume. Ce serait la seule chose moralement correcte, la seule conforme au droit international.

Les retombées extraterritoriales du blocus lèsent aussi la souveraineté des pays qui sont représentés ici. Elles violent leurs législations nationales, les soumettent aux décisions des tribunaux des États-Unis, conformément au titre III de la loi Helms-Burton, sanctionnent leurs entreprises et empêchent les navires des pays tiers qui ont accosté dans un port cubain d'entrer dans

des ports américains. Le blocus interdit également aux filiales d'entreprises américaines dans des pays tiers de faire du commerce avec Cuba. Il interdit d'exporter à Cuba des articles produits dans n'importe quel pays qui contiendraient 10% ou plus de composants fabriqués aux États-Unis, et exclut les produits fabriqués dans des pays tiers s'ils contiennent des matières premières cubaines. Qui pourrait affirmer sans mentir que les États-Unis sont un partenaire commercial de Cuba ?

Nous n'attribuons pas au blocus toutes les difficultés que rencontre aujourd'hui notre pays, mais ce serait manquer à la vérité que de nier ses gravissimes effets et ne pas reconnaître qu'il constitue la cause principale des privations, des carences et des souffrances des familles cubaines.

Les États-Unis contrôlent de manière hégémonique les médias et les plateformes technologiques numériques les plus puissants, et s'en servent pour orchestrer contre Cuba une violente campagne communicationnelle de désinformation et de discrédit. Ils recourent aux méthodes de guerre non conventionnelles les plus diverses et prennent nos enfants, nos jeunes et nos artistes pour cible de leur bombardement politique et médiatique. Le Gouvernement des États-Unis alloue des dizaines de millions de dollars de fonds publics et de fonds secrets et recrute des institutions gouvernementales et des entreprises privées pour financer des opérateurs politiques qui mènent contre Cuba des campagnes de désinformation, de haine et de déstabilisation sur les réseaux numériques.

Le 24 octobre dernier, les entreprises transnationales américaines Twitter et Meta (Facebook), dont l'un des principaux cadres a été le chef de campagne d'un sénateur républicain viscéralement opposé à Cuba, ont mené simultanément une série de mesures de censure contre des médias publics et des utilisateurs cubains. Elles ont étiqueté des publications afin de réduire leur portée sur les réseaux et supprimé des comptes critiquant les opérations de déstabilisation orchestrées contre notre pays. Il s'est agi d'une action sélective, coordonnée, qui viole le droit des Cubains à la liberté d'expression et qui traduit parfaitement à quel point ces entreprises sont subordonnées aux intérêts des politiciens américains.

Le Président Miguel Díaz-Canel Bermúdez a affirmé le 22 juillet dernier à la clôture de la neuvième session ordinaire de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire à sa neuvième législature :

« La façon dont Cuba développe ses relations extérieures prouve que la promotion de la

paix, la coopération et la solidarité définissent sa projection internationale. Nous l'avons démontré dans notre région latino-américaine et caribéenne, et aussi sous d'autres latitudes. »

Le Gouvernement actuel des États-Unis n'a pas de politique à soi envers Cuba. Il agit par inertie et suit la politique inhumaine de pression maximale mise en place sous la présidence de Donald Trump. Ces derniers mois, il a toutefois fait quelques pas pour ajuster certaines des restrictions irrationnelles imposées aux vols des États-Unis vers Cuba, aux envois de fonds et aux démarches consulaires. Ce sont là des pas dans la bonne direction, mais très limités dans leur portée et leur application. Ils ne modifient en rien cette politique, ni les mesures économiques, commerciales et financières.

Le blocus, qui a été durci à l'extrême, reste l'élément clef qui définit la politique des États-Unis envers Cuba. Le Gouvernement cubain est disposé à avancer vers une meilleure entente avec l'Administration des États-Unis et à développer des relations civilisées et de coopération, sur des bases de respect mutuel et sans mépris de notre souveraineté. Je renouvelle l'appel lancé en 2017 par Raúl Castro Ruz au Gouvernement des États-Unis pour qu'il lève

« les obstacles qui empêchent ou restreignent les liens entre nos peuples, entre les familles et les citoyens des deux pays. Nous devons apprendre l'art de coexister de façon civilisée avec nos différences. »

Bien qu'en butte aux restrictions inhumaines que lui impose le blocus, Cuba ne renoncera jamais à son projet socialiste de justice sociale, confirmé en 2019 lors de l'adoption par un référendum libre et universel de la nouvelle Constitution. Nous défendrons toujours le plein exercice de tous les droits de l'homme, pour tous nos citoyens. Nous n'accepterons jamais les tentatives visant à nous imposer de prétendus modèles de démocratie ou une autre culture qui nous est étrangère.

De même que nous défendons énergiquement le droit inaliénable de chaque pays à décider de son système politique, économique et social, nous exigeons le respect du nôtre. Nous restons fidèles à l'héritage du commandant en chef Fidel Castro Ruz : à Cuba, il y aura toujours « un Gouvernement du peuple pour tout le peuple » et « une révolution des petits, avec les petits et pour les petits ».

Notre pays vient de donner un exemple irréfutable d'exercice de démocratie véritable, participative et inclusive : à l'occasion d'un référendum populaire, le

peuple cubain a voté pour un nouveau Code des familles moderne et progressiste, l'un des plus avancés au monde, preuve irréfutable de notre vocation à écouter, sans discrimination, tous les Cubains et toutes les Cubaines.

Notre pays n'arrête pas de se renouveler, partant du principe qu'il faut changer tout ce qui doit être changé, dans la construction d'une nation souveraine, indépendante, socialiste, démocratique, prospère et durable, et dans le développement de notre État socialiste de droit et de justice sociale, démocratique, indépendant et souverain. Nous prônons la participation croissante de nos jeunes et de tous les citoyens aux processus politiques, économiques, sociaux et culturels du pays.

Nous continuons de décentraliser l'économie et de renforcer l'entreprise publique socialiste. Des milliers de petites et moyennes entreprises privées et publiques ont vu le jour. Nous consolidons la science, la technologie et l'innovation, l'informatisation de la société et la communication sociale comme piliers de la gestion gouvernementale. Nous offrons de meilleures possibilités à l'investissement étranger dans le cadre de notre politique de développement.

Cuba se renouvelle en permanence. Ce qui reste inamovible, ancré dans le passé et isolé, c'est le blocus. Nous apprécions à sa juste valeur l'appui de nombreux gouvernements, personnalités, mouvements de solidarité, organisations politiques, sociales et populaires du monde entier face à l'injustice qui est commise contre le peuple cubain. Nous apprécions profondément l'engagement et les expressions de solidarité de Cubains et de descendants de Cubains sous toutes les latitudes, y compris aux États-Unis, dont les voix se sont élevées pour défendre les droits souverains de Cuba et rejeter le blocus.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont manifesté leur appui à notre peuple devant les graves dégâts que l'ouragan Ian a causés en septembre dernier dans l'ouest du pays, frappant des centaines de milliers de nos compatriotes, endommageant 119 048 logements, détruisant de grandes étendues de cultures et touchant sévèrement l'infrastructure électrique et celle des communications, entre autres dommages. Nous continuerons d'accepter avec gratitude l'aide d'urgence offerte sans condition à notre peuple.

Nous remercions de leurs nobles efforts humanitaires les organisations, les mouvements et les groupes de citoyens, les législateurs et les personnalités, les mouvements de solidarité et les organisations de la société civile, aux États-Unis, qui, devant l'ampleur des dégâts causés par ce cyclone, ont demandé au Président Biden de lever temporairement les mesures coercitives unilatérales

imposées à notre pays, de permettre aux banques des États-Unis de gérer les dons et d'autoriser l'achat de matériaux en vue du relèvement des zones touchées.

Des millions de Cubains regardent en ce moment ce qui se passe dans cette salle. Ils ont écouté les interventions des représentants et sont attentifs à leur vote. Je sais l'occasion pour remercier en leur nom les nombreux chefs d'État ou de gouvernement et d'autres autorités qui ont exprimé leur rejet du blocus durant leurs déclarations au débat général de la présente session de l'Assemblée générale, ainsi que les orateurs et oratrices qui ont pris la parole hier et aujourd'hui. Avec ce vote, les représentantes et représentants ne décideront pas seulement d'une question vitale pour Cuba et les Cubains. Ils voteront aussi en faveur de la Charte des Nations Unies et du droit international. Ils se prononceront en appui à la raison et à la justice.

Il faut laisser Cuba vivre en paix. Cuba irait mieux sans blocus. Chaque famille cubaine vivrait mieux sans blocus. Les citoyens des États-Unis iraient mieux sans blocus à Cuba. Les États-Unis seraient un meilleur pays sans le blocus qu'ils imposent à Cuba. Le monde irait mieux sans blocus.

Je demande respectueusement aux représentantes et représentants de voter pour le projet de résolution A/77/L.5, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Je le fais au nom du peuple cubain, courageux, noble et digne, qui, malgré l'adversité, n'a pas été vaincu et ne le sera pas ; au nom de nos enfants et de nos jeunes qui s'opposent à la politique de la haine, mais en subissent les terribles effets ; au nom des générations de Cubaines et de Cubains, qui sont nées, et de celles qui vont naître sous le système de mesures coercitives le plus cruel et le plus long jamais appliqués à aucun pays, et qui doit être aboli pour le bien de tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/77/L.5.

Avant de donner la parole au titre des explications de vote avant le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**Mme Borland** (Belize) (*parle en anglais*) : Dans notre explication de vote, nous nous alignons sur les déclarations faites hier par les représentants des Bahamas au nom de la Communauté des Caraïbes et de l'Argentine au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et

des Caraïbes, ainsi que sur les déclarations faites par les représentants du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés (voir A/77/PV.26).

Nous saluons la présence du Ministre cubain des relations extérieures et le remercions de ses mots aimables pour le Belize.

Le Belize votera pour le projet de résolution A/77/L.5, se joignant une fois de plus à l'appel retentissant de l'Assemblée générale en faveur de la levée immédiate du blocus financier, commercial et économique illégal imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Le Belize condamne de manière catégorique le blocus imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Les mesures coercitives unilatérales, y compris celles qui ont une application extraterritoriale, constituent une violation flagrante des principes de l'égalité souveraine et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, qui sont prévus par le droit international et inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Le droit international et la Charte des Nations Unies ne sauraient être respectés ni appliqués de façon sélective. Le blocus illégal imposé par les États-Unis cause délibérément de terribles souffrances au peuple cubain, étouffant la croissance économique de Cuba, sapant son développement économique et l'isolant du système financier international. Le montant cumulé des préjudices causés par le blocus depuis son entrée en vigueur il y a six décennies s'élève à plus de 1 000 milliards de dollars.

Le maintien calculé du blocus face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à l'urgence climatique et aux catastrophes naturelles, comme le récent ouragan Ian, révèle clairement son caractère immoral, illégal et inhumain. En outre, le Belize condamne le classement injustifié de Cuba parmi les États qui soutiennent le terrorisme.

En dépit des politiques brutales menées contre ce pays par les États-Unis, Cuba a énormément et généralement contribué au développement du Belize, grâce à ses programmes de coopération novateurs en matière de gestion des catastrophes, de soins de santé, d'éducation, de sport et de culture. Nous pouvons confirmer, avec fierté et gratitude, qu'une grande partie des professionnels de santé béliziens ont bénéficié de formations dispensées par Cuba.

L'esprit de résilience et la générosité de Cuba ainsi que son appui aux peuples opprimés du monde entier continuent d'inspirer le Belize. Le Belize est solidaire de Cuba. Nous renouvelons notre appel aux États-Unis

d'Amérique pour qu'ils lèvent immédiatement et sans condition le blocus illégal imposé à Cuba.

**Mme Chand** (Fidji) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Gouvernement cubain d'avoir présenté le projet de résolution annuel à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session. Je tiens à saluer la présence de S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, à l'occasion de ce vote important.

Les Fidji restent préoccupées par l'absence de progrès de l'Assemblée générale en ce qui concerne la levée du blocus, malgré les efforts soutenus déployés par une majorité écrasante d'États demandant la fin de cette mesure inhumaine contre la nation et le peuple amis de Cuba. Nous condamnons toutes les formes de mesures coercitives unilatérales, de sanctions ou de blocus de quelque nature que ce soit, qui entravent le développement socioéconomique d'un pays ami.

En tant que petit État insulaire en développement, nous pouvons dire que les difficultés de développement n'ont fait que se multiplier pour les États insulaires, qui sont de plus en plus à la merci des changements climatiques, de l'élévation du niveau de la mer causée par ces derniers ou d'autres catastrophes liées au climat. Le blocus a été imposé à Cuba il y a 61 ans, soit plus d'un demi-siècle. Cela représente 61 années de déni pour une petite nation insulaire. Il s'agit d'une politique d'exclusion qui prive les Cubains du droit d'exister librement, du droit à l'alimentation, du droit au développement et du droit au commerce, entre autres droits.

Nous appelons donc tous les États à renouveler leur appui au projet de résolution A/77/L.5 en faveur de Cuba.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu la dernière oratrice au titre des explications de vote avant le vote.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/77/L.5, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État

plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Turkménistan, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

*Votent contre :*

États-Unis d'Amérique, Israël

*S'abstiennent :*

Brésil, Ukraine

*Par 185 voix contre 2, avec 2 abstentions, le projet de résolution A/77/L.5 est adopté (résolution 77/7).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au titre des explications de vote après le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Klíma** (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, ainsi que la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, s'associent à la présente déclaration.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis a des conséquences néfastes sur la situation économique du pays et affecte négativement le niveau de vie du peuple cubain. Le commerce extérieur et les investissements étrangers pourraient jouer un rôle déterminant pour mettre le pays sur la voie de la modernisation, de la réforme et de la croissance durable, ainsi que pour l'aider à surmonter les difficultés économiques dues à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui ont été exacerbées par les récents incendies à Matanzas et les terribles destructions causées par l'ouragan Ian. L'Union européenne estime par conséquent que la levée du blocus pourrait rendre les réformes économiques plus efficaces et faciliter l'ouverture de l'économie cubaine, dans l'intérêt du peuple cubain.

Nous sommes préoccupés par la situation des droits de l'homme à Cuba, notamment à la suite des événements des 11 et 12 juillet 2021, par les jugements sévères rendus jusqu'à présent par les tribunaux cubains, et par la situation des droits civils et politiques. Nous renouvelons donc notre appel au Gouvernement cubain pour qu'il accorde à ses citoyens l'intégralité de leurs droits civils, politiques et économiques internationalement reconnus et de leurs libertés, y compris la liberté de réunion, la liberté d'expression et le libre accès à l'information, qu'il libère tous les prisonniers politiques, qu'il ratifie le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et qu'il adresse à tous les titulaires d'un mandat au titre d'une procédure spéciale des Nations Unies une invitation permanente à se rendre à Cuba. Nous considérons également que l'autonomisation de la société civile est essentielle à la promotion et à la protection de tous les droits de la personne et demandons au Gouvernement cubain d'ouvrir des espaces pour un dialogue constructif et inclusif,

sans condition préalable, avec toute la palette d'acteurs de la société civile de l'île. Il faudrait également qu'un large éventail de représentants de la société civile, tant cubaine qu'européenne, participe à la mise en œuvre de l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba.

L'Union européenne est d'avis que la meilleure façon d'opérer un changement positif à Cuba passe par une mobilisation plus étroite à tous les niveaux – Gouvernement, économie et société civile –, mais aussi par des échanges entre les personnes. Nous nous félicitons donc des mesures annoncées par l'Administration des États-Unis en 2022 visant à assouplir les restrictions sur les envois de fonds à la famille et les voyages vers l'île, et à reprendre pleinement les services consulaires. Toutefois, l'inscription, une nouvelle fois, de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme, par le précédent Gouvernement des États-Unis, sans fournir de nouveaux éléments, et son maintien sur cette liste, bien que les membres de l'Armée de libération nationale de Colombie aient quitté le pays, ont introduit de nouveaux obstacles aux transactions financières internationales avec l'île. En outre, le blocus restreint l'aptitude de Cuba à importer des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et d'autres fournitures médicales nécessaires pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Au-delà de l'effet dommageable du blocus sur les Cubains ordinaires, les sanctions et autres mesures administratives et judiciaires prises par les États-Unis portent également atteinte aux intérêts économiques de l'Union européenne. Nous nous opposons fermement et systématiquement à toutes mesures de ce type, en raison de leur application extraterritoriale et de leur incidence sur l'Union européenne, en violation des règles communément acceptées du commerce international. Nous ne pouvons pas permettre que pareilles mesures entravent nos relations économiques et commerciales avec Cuba.

L'Union européenne rejette avec force l'activation par les États-Unis, en avril 2019, des titres III et IV de la loi Helms-Burton. Cela constitue une violation des engagements pris par les États-Unis dans les accords de 1997 et de 1998 conclus entre les États-Unis et l'Union européenne. Nous utiliserons toutes les mesures appropriées pour remédier aux effets de la loi Helms-Burton, y compris en faisant valoir nos droits et en recourant à la loi de blocage de l'Union européenne, qui protège contre l'application extraterritoriale de ces sanctions des États-Unis à des citoyens, des entreprises et des organisations non gouvernementales de l'Union européenne opérant à Cuba.

Pour l'Union européenne, la coopération internationale, le dialogue et des contacts plus étroits, y compris en émettant des critiques, sont la voie à suivre en ce qui concerne Cuba. L'application à titre provisoire de l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba est à présent dans sa cinquième année. L'Accord a assis notre relation bilatérale sur une base juridique nouvelle et solide et repose sur un programme de collaboration essentielle avec Cuba qui nous permettra également d'appuyer et d'accompagner l'île sur la voie de la réforme et de la modernisation. Nous renforçons aussi le dialogue et la coopération sur les questions pour lesquelles nous avons encore des divergences fondamentales. À cette fin, l'Accord de dialogue politique et de coopération a établi un dialogue sur les droits humains et en a fait l'un des principaux piliers de notre relation. La quatrième réunion officielle tenue dans le cadre de ce dialogue aura lieu en 2023.

Dans le prolongement de l'adoption de la nouvelle Constitution du pays, et afin de surmonter la crise socio-économique actuelle, nous demandons à Cuba de veiller à ce que son programme de réformes comprenne des réformes économiques, sociales et judiciaires et soit mis en œuvre de manière à répondre aux principales préoccupations de la population cubaine et à satisfaire son aspiration légitime à participer davantage à la construction de l'avenir du pays.

En vertu de l'Accord de dialogue politique et de coopération qu'elle a conclu avec Cuba, l'Union européenne offre au pays un partenariat cohérent et fiable pour l'aider à réformer son modèle politique et économique, à œuvrer en faveur du développement durable et à trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux, tout en continuant de défendre la démocratie et le respect des droits humains, dans le seul intérêt de tous les citoyens cubains.

Nous estimons que le blocus imposé par les États-Unis ne contribue pas à la promotion de ces objectifs, mais fait obstacle à leur réalisation. Dans ce contexte, les États membres de l'Union européenne ont voté à l'unanimité pour la résolution 77/7.

**M. Nunes** (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, nous tenons à saisir cette occasion pour saluer la participation à la présente séance de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, et nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur cette question (A/77/358).

En votant aujourd’hui pour la résolution 77/7, nous exprimons notre grande préoccupation quant aux effets néfastes du blocus sur le bien-être du peuple cubain. Nous estimons que ce blocus empêche la population cubaine d’exercer pleinement ses droits fondamentaux, y compris le droit au développement, car il compromet les efforts déployés par Cuba pour atteindre les objectifs de développement durable fixés dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030.

Comme décrit dans le rapport du Secrétaire général sur la question, le blocus empêche Cuba de jouer pleinement son rôle d’acteur plus actif dans le commerce international, le développement et la coopération internationale. De surcroît, nous devons comprendre que le blocus nuit directement et indirectement à tous les secteurs essentiels de l’économie cubaine, notamment la santé publique, la nutrition et l’agriculture, ainsi que les investissements, le tourisme et le secteur bancaire. C’est pourquoi le Timor-Leste s’associe aux autres délégations ici présentes pour demander la levée du blocus, laquelle aidera le peuple cubain à exercer pleinement ses droits fondamentaux, y compris le droit au développement, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

**M. Kelley** (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis demeurent solidaires du peuple cubain dans sa quête de liberté, de prospérité et d’un avenir plus digne. Nous mettons l’accent sur le bien-être politique et économique du peuple cubain, et concentrons nos efforts sur la démocratie, les droits humains et les libertés fondamentales.

Des Cubains de tous horizons font entendre leur voix pour défendre les libertés fondamentales, manifestent contre la répression exercée par le Gouvernement cubain et plaident en faveur d’un avenir meilleur. En juillet 2021, le monde a vu des dizaines de milliers de Cubains de toute l’île descendre dans la rue pour réclamer la liberté de manière pacifique. Le Gouvernement cubain a répondu aux demandes du peuple cubain par des mesures de répression contre les manifestants pacifiques, les journalistes et les défenseurs des droits humains. Le Gouvernement cubain inflige des peines d’emprisonnement sévères, même à des mineurs, emploie des tactiques d’intimidation, recourt aux arrestations, aux coupures d’Internet et à des foules placées sous son égide et impose des conditions de détention épouvantables pour tenter d’empêcher les Cubains d’exercer leurs droits fondamentaux. Les services de sécurité cubains ont également contraint à l’exil des défenseurs

des droits humains et des journalistes qui avaient été soit détenus, soit mis en garde contre leurs activités. Nous nous associons à nos partenaires internationaux pour demander instamment au Gouvernement cubain de libérer immédiatement et sans condition les prisonniers politiques et de protéger les libertés d’expression et de réunion pacifique de tous les Cubains.

Alors que nous demandons des comptes au Gouvernement cubain, notre soutien au peuple cubain est inébranlable. Le blocus comprend des dérogations et des autorisations relatives aux exportations de denrées alimentaires, de médicaments et d’autres articles humanitaires vers Cuba. Nous sommes conscients des défis auxquels le peuple cubain est confronté. Le peuple et les organisations des États-Unis font don d’une quantité importante d’articles humanitaires au peuple cubain, et les États-Unis comptent parmi les principaux partenaires commerciaux de Cuba. Depuis 1992, les États-Unis autorisent des milliards de dollars d’exportations vers Cuba, notamment des denrées alimentaires et autres produits agricoles, des médicaments, des équipements médicaux, du matériel de télécommunication, des biens de consommation et d’autres articles destinés à appuyer le peuple cubain. Rien qu’en 2021, les entreprises des États-Unis ont exporté pour plus de 295 millions de dollars de produits agricoles à Cuba, notamment des denrées alimentaires, afin de répondre aux besoins fondamentaux du peuple cubain.

Le mois dernier, après les ravages de l’ouragan Ian, les États-Unis ont annoncé qu’ils allaient apporter au peuple cubain une aide humanitaire essentielle par l’intermédiaire de partenaires internationaux de confiance travaillant directement avec les Cubains dont les communautés ont été dévastées par la tempête. L’Agence des États-Unis pour le développement international fournira 2 millions de dollars pour financer les secours d’urgence aux personnes dans le besoin à Cuba.

Bien qu’ils s’opposent à la résolution 77/7, les États-Unis se tiennent aux côtés du peuple cubain et continueront de chercher des moyens de lui apporter un appui digne de ce nom. Nous encourageons l’Assemblée générale à exhorter le Gouvernement cubain à écouter le peuple et sa volonté de décider de son avenir.

**M. Matea** (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d’abord à saluer la participation à la présente séance de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, et à remercier le Secrétaire général de ses rapports (A/76/405 et A/77/358).

Au titre des explications de vote après le vote sur le point 36 de l'ordre du jour, je confirme que les Îles Salomon ont voté pour la résolution 77/7, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Les Îles Salomon félicitent Cuba d'avoir choisi la voie la plus pacifique pour obtenir la levée inconditionnelle du blocus par l'intermédiaire de l'ONU. Nous demeurons convaincus que chaque pays a le droit inaliénable de définir et de choisir son propre système politique et de participer à l'activité économique internationale. Ce sont les principes fondamentaux du droit international.

L'embargo et le blocus qui durent depuis 60 ans ont généré de graves difficultés pour Cuba en lui causant un préjudice économique et en la privant des ressources financières et du carburant nécessaires pour assurer non seulement son développement, mais également la vitalité quotidienne de son peuple. Les effets néfastes de l'embargo sur le peuple cubain continuent d'entraver le développement socioéconomique du pays et ses progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable, comme cela ressort clairement du rapport du Secrétaire général, publié sous la cote A/77/358.

Les Îles Salomon et l'Assemblée générale ont une fois de plus voté à une écrasante majorité pour la résolution sur cette question. Depuis 1992, soit trois décennies, la communauté internationale reste fidèle à sa position en demandant la levée inconditionnelle du blocus économique, commercial et financier imposé au peuple pacifique de Cuba. La résolution 77/7 réaffirme l'attachement et l'adhésion des Îles Salomon et de l'Assemblée générale aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment le respect des principes de l'égalité souveraine entre les États Membres, de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États.

Les Îles Salomon continuent d'entretenir des relations cordiales et amicales avec les États-Unis et Cuba. À cette occasion, le Gouvernement et le peuple salomonais souhaitent remercier le Gouvernement et le peuple cubains pour les bourses d'études médicales accordées aux étudiants des Îles Salomon et des petits États insulaires en développement du Pacifique. Depuis 2007, plus de 100 médecins salomonais formés à Cuba sont rentrés au pays pour servir notre peuple. Nous remercions Cuba de sa solidarité et de son amitié envers les Îles Salomon et notre sous-région du Pacifique.

Enfin, les Îles Salomon appellent à l'application intégrale de la résolution 77/7 pour mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, et encouragent les États-Unis d'Amérique et Cuba à renouveler leur engagement en faveur d'un dialogue ouvert et constructif, fondé sur un esprit de coopération et de respect mutuel.

**M. Pieris** (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Nous avons pris connaissance avec plaisir du contenu du rapport du Secrétaire général (A/77/358). Nous sommes également heureux que M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, se soit joint à nous aujourd'hui.

Sri Lanka a voté pour la résolution 77/7, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Il a été dit à de nombreuses reprises dans cette enceinte et dans d'autres que nous vivons dans un monde en proie à de multiples crises. Dans l'idéal, ces crises devraient nous pousser à donner le meilleur de nous-mêmes afin de reconstruire en mieux. Le moment n'est-il pas venu de tourner une page d'histoire et de nous engager réellement à reconstruire en mieux, y compris en ce qui concerne la crise cubaine ? L'idéal serait de commencer par promouvoir des moyens permettant aux populations d'exercer l'ensemble de leurs droits humains. La levée de l'embargo économique contre Cuba, qui constitue une anomalie dans le système multilatéral, renforcerait de façon non négligeable la capacité du peuple cubain à relever les défis contemporains auxquels nous sommes tous confrontés en cette période d'après-pandémie.

Nous félicitons donc le courageux peuple cubain qui, malgré les difficultés découlant de l'embargo dont il fait l'objet, est parvenu à un niveau impressionnant de développement humain pour lui-même, comme le montrent ses indicateurs sociaux. À notre sens, l'embargo constitue une violation du droit de Cuba à interagir pleinement avec la communauté internationale et limite ainsi les possibilités qui s'offrent au peuple cubain de jouir pleinement de ses droits économiques, sociaux et culturels, y compris son droit au développement.

Nous appelons les parties concernées à lever les mesures coercitives unilatérales qui n'ont pas été autorisées par les organes compétents de l'ONU et qui sont incompatibles avec les principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies. Nous avons

toutefois été heureux d'entendre le représentant des États-Unis mentionner le fait que la politique actuelle des États-Unis est plus accommodante, et nous espérons que cette tendance s'accentuera à l'avenir.

L'élément le plus problématique des sanctions unilatérales est la pratique qui consiste à recourir très fréquemment à des sanctions secondaires pour universaliser les effets d'un régime de sanctions, en cherchant à éviter que les sanctions unilatérales ne soient bafouées par des États et des entités qui ne sont pas soumis à la législation de l'État auteur des sanctions. En substance, ces régimes de sanctions visent à mettre en place l'équivalent de sanctions collectives. Cela montre bien que les sanctions unilatérales ne donneront jamais des résultats similaires à ceux des sanctions collectives sans une revendication exagérée de compétence.

Nous devons nous rappeler que les sanctions, bien qu'étant un outil fondamental de politique étrangère, ont deux incidences importantes sur l'activité multilatérale et unilatérale. Un pays peut très bien percevoir ces incidences différemment d'un autre. Les avis d'autres pays peuvent diverger sur les cibles, la nature et les orientations. Si l'on examine attentivement la situation dans son ensemble, les sanctions unilatérales n'ont jamais eu l'effet escompté. Il est donc temps de réexaminer les sanctions contre Cuba, qui sont en place depuis si longtemps.

Nous nous souvenons de l'époque où les antagonismes entre superpuissances ne laissaient guère de place au consensus. Chacun faisait ce qui bon lui semblait. Les sanctions unilatérales servaient de contre-mesures chaque fois qu'il y avait un besoin de sécurité, et le Conseil de sécurité gardait le silence. Les exemples sont nombreux, notamment celui de Cuba, à partir des années 60. Nous avons parcouru un long chemin depuis lors, et Sri Lanka estime qu'il est temps que ces sanctions soient levées, car l'Assemblée dispose d'une série de mécanismes permettant d'imposer des contrôles si le besoin s'en fait sentir. Nous ne pouvons avoir l'air de renoncer à ce droit pour céder aux caprices et aux fantaisies d'un État Membre, aussi puissant soit-il.

Tout en réaffirmant son attachement à la promotion, à la préservation et au renforcement du multilatéralisme, ma délégation appelle au respect intégral des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, en particulier ceux qui concernent l'égalité souveraine, la non-ingérence et la non-intervention, qui sont fondamentaux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous appelons donc au respect des principes d'impartialité, de non-sélectionnalité et d'objectivité dans la promotion et la protection des

droits humains, notamment en ce qui concerne le traitement de Cuba durant la période de l'après-pandémie.

**Mme Tsiodé** (Nauru) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer l'appréciation de ma délégation pour la convocation de cette séance très importante sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Deuxièmement, je salue la présence de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, et je lui souhaite très chaleureusement la bienvenue au nom de ma délégation.

Je saisiss cette occasion pour expliquer le vote de Nauru après le vote. Nauru s'associe à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine (voir A/77/PV.26).

Depuis des années, Nauru vote pour la résolution sur ce point. En l'occurrence, l'Assemblée adopte cette résolution tous les ans, depuis près de trois décennies, avec l'appui de presque tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Malgré cette entente quasi unanime sur la nécessité de lever le blocus barbare imposé au peuple cubain ami, un État en développement, un petit État insulaire en développement, les États-Unis font fi des appels lancés par la majorité, menaçant la vie et la sécurité du peuple cubain dans une période difficile.

*M. Wallace (Jamaïque), Vice-Président, assume la présidence.*

Je remercie le Secrétaire général de son rapport (A/77/358), qui montre que les effets conjugués de la crise multidimensionnelle mondiale des secteurs de l'énergie, de l'alimentation, de l'environnement et des transports, d'une part, et des séquelles laissées par deux années de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), d'autre part, ont soumis l'économie cubaine à une pression extraordinaire, entraînant une baisse des niveaux de consommation et du bien-être général de la population.

Le Gouvernement nauruan redit et réaffirme son attachement aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, dont, en particulier, les principes fondamentaux de l'égalité souveraine des États et de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États, ainsi qu'à la liberté du commerce et de la navigation internationaux, conformément au droit international.

**Mme Mamesah** (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe aux déclarations prononcées par les représentants de Singapour au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, du Pakistan au nom du

Groupe des 77 et de la Chine, de l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés et de l'Égypte au nom de l'Organisation de la coopération islamique (voir A/77/PV.26).

L'Indonésie a voté pour la résolution 77/7, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». L'Assemblée générale condamne systématiquement l'imposition de lois, de règlements et de toutes autres formes de mesures économiques coercitives qui nuisent au progrès et à la prospérité des peuples partout dans le monde. Cependant, depuis plus de 60 ans, le Gouvernement et le peuple cubains subissent un blocus imposé qui les a exclus des relations économiques, commerciales et financières mondiales. La situation a été aggravée par les énormes difficultés engendrées par la pandémie, les tensions géopolitiques et les crises multidimensionnelles.

À cet égard, nous réaffirmons notre position de principe qui est d'appuyer et de voter pour les résolutions de l'Assemblée générale visant à mettre fin immédiatement au blocus unilatéral imposé par les États-Unis à Cuba, et souhaitons souligner trois points.

Premièrement, l'Indonésie s'oppose fermement à la mise en place de blocus unilatéraux et de mesures coercitives contre la souveraineté d'autres États.

Deuxièmement, l'Indonésie estime que le maintien du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba contrevient aux grands principes du droit international, notamment les principes de l'égalité souveraine des États, de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États, ainsi qu'au respect du droit international humanitaire, de la Charte des Nations Unies et des normes et principes régissant les relations pacifiques entre les États.

Troisièmement, le blocus a non seulement entravé la croissance économique de Cuba, mais également entraîné une aggravation de sa situation socioéconomique, le peuple cubain étant en outre confronté à de graves crises mondiales et à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette situation compromet assurément la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et met en péril notre objectif commun de ne laisser personne de côté.

L'Indonésie souligne la nécessité d'un dialogue approfondi et constructif pour mettre un terme au blocus imposé à Cuba et normaliser les relations au moyen de ce dialogue ouvert. Compte tenu de l'appui apporté par

l'Indonésie au Gouvernement et au peuple cubains et des liens cordiaux qui les unissent, l'Indonésie se joint aux autres membres pour demander la levée immédiate du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu la dernière oratrice au titre des explications de vote.

Le représentant de Cuba a demandé à exercer son droit de réponse. Je rappelle aux orateurs que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Gala López** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Ce point de l'ordre du jour ne doit pas être dévoyé par les accusations fallacieuses de la délégation des États-Unis, alors qu'une majorité écrasante de l'Assemblée a envoyé un message sans équivoque sur l'urgence de mettre fin au blocus imposé à Cuba.

Dans sa déclaration, le représentant du Gouvernement des États-Unis a déclaré qu'ils se préoccupent du peuple cubain. Comment son gouvernement peut-il justifier le fait de s'être servi de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour renforcer son blocus inhumain contre Cuba et nous empêcher d'accéder à des traitements, d'acheter des matières premières pour produire nos propres vaccins et des respirateurs, et même de nous procurer de l'oxygène médical ?

Les États-Unis prétendent œuvrer en faveur des libertés individuelles à Cuba et n'ont pas annulé les restrictions qui nuisent directement aux entrepreneurs cubains dans des domaines tels que le développement de logiciels, l'hôtellerie ou les services. Si le Gouvernement des États-Unis se souciait réellement du bien-être, des droits humains et de l'autodétermination des Cubains, il n'aurait qu'à lever le blocus et collaborer avec notre coopération internationale.

Cuba a fait et fait toujours l'objet d'une campagne malhonnête menée par le Gouvernement et les personnalités politiques des États-Unis. Le mensonge en est l'une des composantes fondamentales. Il est faux de déclarer que les personnes qui ont manifesté pacifiquement le 11 juillet 2021 ont été placées en détention, jugées ou réprimées. Les personnes qui ont commis des infractions dans le cadre de ces troubles ont été poursuivies avec toutes les garanties légales, de manière équitable et transparente. Personne n'a été poursuivi pour avoir exprimé

son opinion. Il est inacceptable que nous soyons pointés du doigt par les États-Unis pour avoir défendu notre ordre constitutionnel alors que plus de 800 personnes ont été arrêtées dans ce même pays pour les événements survenus le 6 janvier 2021 à la Maison Blanche.

Les États-Unis sont-ils le seul pays au monde à avoir le droit de défendre ses institutions ? Comme n'importe quel autre pays, nous ne permettrons pas que l'ordre juridique de notre pays soit bafoué ou que l'on tente de subvertir l'ordre constitutionnel et le système politique que les Cubains ont librement choisis pour servir un dessein étranger visant à obtenir un changement de régime. Nous continuerons à renforcer notre cadre juridique institutionnel pour promouvoir et protéger les droits humains, y compris le droit d'association, tout en veillant à la stricte application et au respect de nos lois.

Tentant désespérément de justifier leur hostilité envers Cuba, les États-Unis manipulent la question des détentions en se focalisant sur les mineurs. Les autorités cubaines ont fourni suffisamment de renseignements pour corroborer le respect de la légalité dans notre pays, en précisant bien qu'à Cuba, la responsabilité pénale ne s'applique en aucun cas aux mineurs de moins de 16 ans. Les seules détentions arbitraires et longues peines d'emprisonnement sur le territoire cubain sont celles qui sont exécutées par le Gouvernement des États-Unis sur la base navale de Guantánamo.

Le représentant d'un pays où les campagnes électorales ne connaissent aucune limite éthique, reposent sur la haine, la division, l'égoïsme, la calomnie, le racisme, la xénophobie et le mensonge, et où ce sont l'argent et les intérêts commerciaux qui déterminent les vainqueurs, n'est pas en position de parler de démocratie et d'élections. Cuba n'a de leçon à recevoir de personne en matière de démocratie et de droits humains, encore moins des États-Unis. Nous n'accepterons pas la moindre mise en doute, en particulier quand elle sert à justifier un système de mesures coercitives unilatérales qui est le plus long et le plus vaste jamais imposé à un pays.

Le Gouvernement des États-Unis devrait plutôt s'occuper de sa population qui vit sous le seuil de pauvreté, de ses politiques répressives à l'égard des migrants, de la répression qui vise les minorités, du recul des droits en matière de procréation, de l'absence d'égalité des genres, du racisme, de la discrimination dont sont victimes les personnes d'ascendance africaine, des violences policières, des plus de 1 000 décès par an dans des fusillades impliquant la police, des prisons secrètes, des exécutions extrajudiciaires et du recours

à la torture. Qu'il me soit permis de citer simplement deux exemples très concrets de ce qui précède.

Les États-Unis sont le seul pays à ne pas être partie à la Convention relative aux droits de l'enfant et le seul où des mineurs de moins de 18 ans sont condamnés à la prison à vie sans liberté conditionnelle. Selon le Fonds de défense de l'enfance, il y a eu dans ce pays entre 600 000 et 700 000 arrestations de mineurs pour la seule année 2021. La discrimination institutionnelle et la violence policière incontrôlée contre les personnes d'ascendance africaine, les Hispaniques, les migrants, les réfugiés et les minorités atteignent des niveaux alarmants aux États-Unis. Les personnes d'ascendance africaine ne représentent que 13 % de la population des États-Unis, mais 36 % de la population carcérale totale. En 2021, 266 d'entre elles ont été assassinées par la police aux États-Unis.

Si les États-Unis s'intéressent vraiment au bien-être du peuple cubain, ils devraient lever une fois pour toutes et sans condition le blocus économique, commercial et financier qui pèse sur Cuba. Au lieu de promouvoir la coopération et des relations cordiales avec Cuba, les États-Unis cherchent la confrontation et parrainent ouvertement un changement d'orientation politique dans le pays. Dans son budget pour 2022, l'Administration Biden a demandé au Congrès un montant de 20 millions de dollars au titre de programmes censément destinés à favoriser la démocratie à Cuba, et près de 13 millions de dollars pour les émissions illégales de la Radio y Televisión Martí, au nom fort mal choisi. Une telle attitude contraste avec la grande sensibilité dont ce pays fait preuve face à toute tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures, réelle ou suspectée, et vise à fabriquer de toutes pièces une opposition politique à Cuba afin d'y attenter à l'ordre constitutionnel.

La délégation des États-Unis ment lorsqu'elle cite des niveaux extrêmement élevés d'exportations et d'aide humanitaire à destination de notre pays. Elle se sert avec cynisme des millions de dollars que l'Agence des États-Unis pour le développement international consacre à la subversion à Cuba, ainsi que des paquets envoyés à grand peine par les émigrés à leur famille et des modestes dons que les organisations non gouvernementales parviennent à acheminer en franchissant bien des obstacles. Il existe des preuves irréfutables que le blocus fait barrage sur les principaux canaux officiels d'envoi d'aide à mon pays, y compris depuis des pays tiers, tout cela sur fond de pandémie de COVID-19, de crise économique et de dévastation causée par l'ouragan.

Pour conclure ma déclaration faite au titre du droit de réponse, je reprendrai à mon compte des mots prononcés il y a quelques jours à peine par le Président cubain Miguel Mario Díaz-Canel y Bermúdez :

« Nous faisons toujours face, avec fermeté et créativité, au blocus économique, commercial et financier imposé de manière criminelle par les États-Unis d'Amérique, et qui s'est intensifié de manière opportuniste au moment où nous étions confrontés à la pandémie. Le peuple cubain n'a

pas cédé non plus devant les campagnes médiatiques subversives. Aucun obstacle ne sera suffisant pour entamer notre détermination à résister, à combattre et à vaincre ».

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 36 de l'ordre du jour ?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 12 h 45.*